



FRANCE PRIOUX*

L'évolution démographique récente en France : la fécondité à son plus haut niveau depuis plus de trente ans

Évolution générale et structure par âge de la population

Une augmentation soutenue de la population en 2006

Au premier janvier 2007, la France comptait 63,4 millions d'habitants, dont 61,5 millions en métropole (Richet-Mastain, 2007). Dans le courant de l'année 2006, la population de la France métropolitaine a augmenté de 372 000 habitants, une valeur nettement supérieure à celle de 2005 (+ 342 000), et qui n'a pas été atteinte depuis plus de vingt ans (tableau 1)⁽¹⁾. Le taux d'accroissement atteint donc un niveau record (6,1 ‰), toutefois assez proche de celui de l'année 2004 (6 ‰). Bien que comparable à l'accroissement de l'année 2004, en valeur absolue comme en valeur relative, la croissance exceptionnelle de 2006 ne repose pas strictement sur les mêmes ressorts. L'accroissement naturel est certes largement majoritaire dans les deux cas (71 % du total en 2004, 75 % en 2006), mais l'ampleur de ce solde est due, en 2004, à une mortalité particulièrement basse – en contrecoup de la canicule de 2003 –, alors qu'en 2006, c'est la hausse de la natalité qui tire le solde naturel vers le haut. Le fait marquant de l'année 2006 est en effet l'augmentation des naissances : 797 000 enfants sont nés en 2006, soit 22 000 de plus qu'en 2005, et 29 000 de plus qu'en 2004. Quant aux décès, ils sont un peu moins nombreux qu'en 2005 (520 000 décès soit 7 000 de moins), mais un peu plus qu'en 2004 (511 000 décès seulement), si bien que l'accroissement naturel s'élève à 277 000 en 2006 : il faut remonter au début des années 1970 pour observer un solde naturel plus élevé. Par ailleurs, le solde migratoire est évalué à 95 000 personnes, un chiffre identique à celui de 2005, en légère baisse par rapport à 2004 (105 000).

(1) Les tableaux 1 à 15 figurent en annexe.

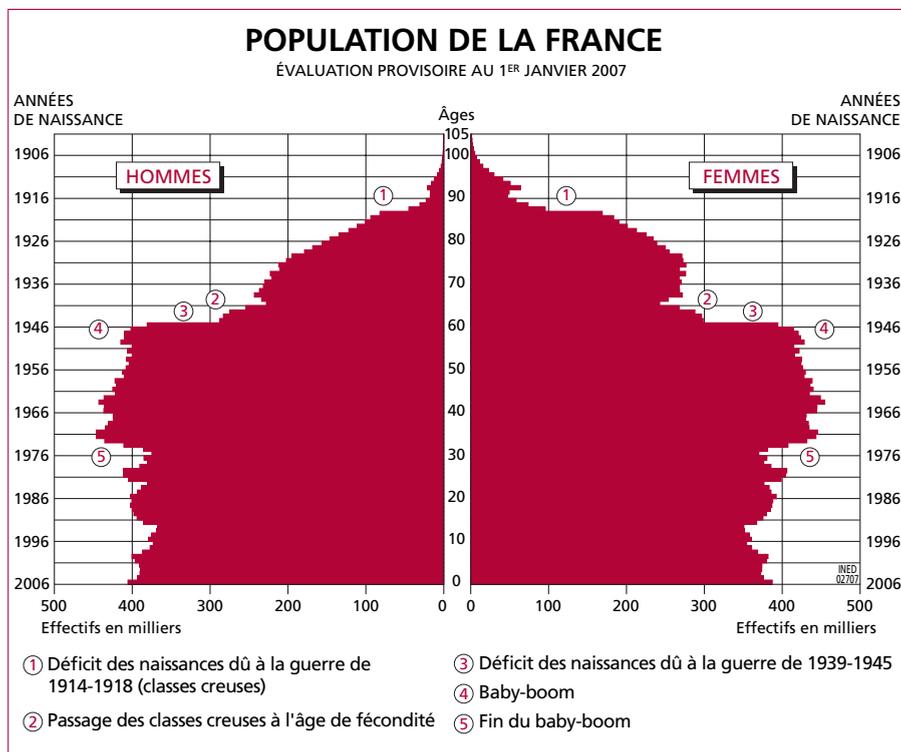
* Institut national d'études démographiques.

Un taux d'accroissement de 6 % n'est pas exceptionnel en Europe : d'après Eurostat, plusieurs pays auraient des taux nettement supérieurs, le plus souvent en raison d'un taux de solde migratoire plus élevé qu'en France (Lanzieri, 2007). C'est le cas en particulier en Irlande et en Espagne où le solde migratoire est estimé à un taux très élevé en 2006 (respectivement 19 % et 14 %, d'après Eurostat). La France demeure donc l'un des rares pays d'Europe dont la croissance repose principalement sur le mouvement naturel.

Mais un vieillissement inéluctable

Bien que l'augmentation des naissances, en particulier en 2006, contribue à soutenir la base de la pyramide des âges (figure 1), le processus de vieillissement de la structure par âge se poursuit (tableau 2). Si la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus est actuellement stable, la part des 75 ans ou plus continue à s'accroître assez régulièrement. Mais le plus gros changement en 2007 se situe autour de 60 ans : l'arrivée de la première génération du baby-boom (1946) à la soixantaine vient renforcer la part des personnes âgées de 60 ans ou plus, qui passe ainsi de 20,9 % à 21,3 % en un an, au détriment de celle des 20-59 ans, qui retombe à 54 %.

Figure 1. Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 2007



Source : Insee.

Les années qui viennent verront se poursuivre, et même s'accroître, ce processus de vieillissement de la structure par grands groupes d'âges de la population, au fur et à mesure que les générations du baby-boom dépasseront la soixantaine. D'après les nouvelles projections de population établies par l'Insee, plus d'une personne sur quatre (25,2 %) serait âgée de 60 ans ou plus dès 2017, et plus de trois sur dix (30,2 %) dès 2033, dans le scénario central de ces projections (Robert-Bobée, 2006). Même dans le scénario le plus « favorable » à la structure par âge, la proportion de 25 % serait atteinte dès 2019, puis elle se stabiliserait un peu au-dessus de 28 % à partir de 2033 ; on peut cependant s'interroger sur la vraisemblance d'un scénario qui repose sur le maintien de la fécondité et des migrations à un niveau élevé (2,1 enfants par femme, et un solde migratoire annuel de 150 000 personnes) et surtout sur des progrès assez ralentis de l'espérance de vie, par rapport aux progrès accomplis dans la période récente. Le vieillissement de la structure par âge de la population de la France se poursuivra donc, parce qu'il est inscrit dans sa pyramide des âges ; seule une conjonction de conditions bien spécifiques peut, si elle se maintient durablement, ralentir cette évolution.

L'immigration⁽²⁾

Le tassement de l'immigration se confirme en 2005

Depuis 2004, il n'est plus possible de dénombrer comme auparavant le nombre d'étrangers s'établissant en France. En effet, les ressortissants des pays de l'Espace économique européen (EEE)⁽³⁾ et de la Suisse ne sont plus soumis – sauf rares exceptions – à l'obligation de détenir un titre de séjour⁽⁴⁾. L'analyse détaillée des flux récents ne peut donc porter que sur les ressortissants des pays tiers.

Après une stabilisation en 2004, les admissions au séjour ont un peu diminué en 2005 : 168 900 titres⁽⁵⁾ ont été délivrés en 2003, 168 600 en 2004 (– 0,2 %) et 164 700 en 2005 (– 2,2 %) (tableau 3). Cette légère décline concerne aussi bien les étrangers obtenant leur premier titre de séjour l'année de leur arrivée sur le territoire (89 000 en 2005, soit 54 % des titres) que ceux qui sont arrivés auparavant (75 600). C'est donc la première fois que ces derniers sont en recul, depuis la fin de la vague de régularisations de 1997 et 1998 ; leur part, qui ne représentait qu'un tiers de l'ensemble des titres délivrés en 2000 et 2001, a grimpé à 46 % en 2004 et s'est stabilisée à ce taux en 2005.

(2) L'auteur remercie Xavier Thierry (Ined) qui lui a fourni tous les éléments nécessaires à cette partie de la chronique. Pour une présentation critique des sources statistiques sur l'immigration, voir X. Thierry (2006).

(3) Rappelons que cet espace comprend, outre les 25 pays de l'Union européenne, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

(4) Rappelons que le flux d'immigration est mesuré par le nombre de personnes qui ont reçu pour la première fois un titre de séjour d'une durée de validité supérieure ou égale à un an.

(5) Premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an délivrés à des étrangers arrivés majeurs (y compris les étudiants), et admissions au regroupement familial d'enfants mineurs.

Dans l'hypothèse d'une stabilité des entrées des ressortissants des pays de l'EEE, on peut estimer que le flux d'« entrées » d'étrangers sur le territoire métropolitain est demeuré supérieur à 200 000 personnes chaque année depuis 2002, mais qu'il est un peu en baisse depuis 2003 (dernière ligne du tableau 3).

L'immigration familiale demeure soutenue

L'immigration familiale demeure le premier motif d'admission des ressortissants des pays tiers : 89 500 étrangers (y compris les enfants mineurs) ont été admis à ce titre en 2005, un nombre en légère baisse (91 500 en 2004), mais une proportion dans le total des admissions identique à celle de l'année précédente (54 %). Si les titres délivrés aux membres de familles de Français – surtout des conjoints, mais aussi des parents d'enfants français – se réduisent un peu en 2005 (52 100 titres, contre 53 200 en 2004), les admissions de membres adultes de familles d'étrangers (essentiellement des conjoints bénéficiaires du regroupement familial) continuent à augmenter légèrement (24 100 entrées en 2005 contre 22 800 en 2004).

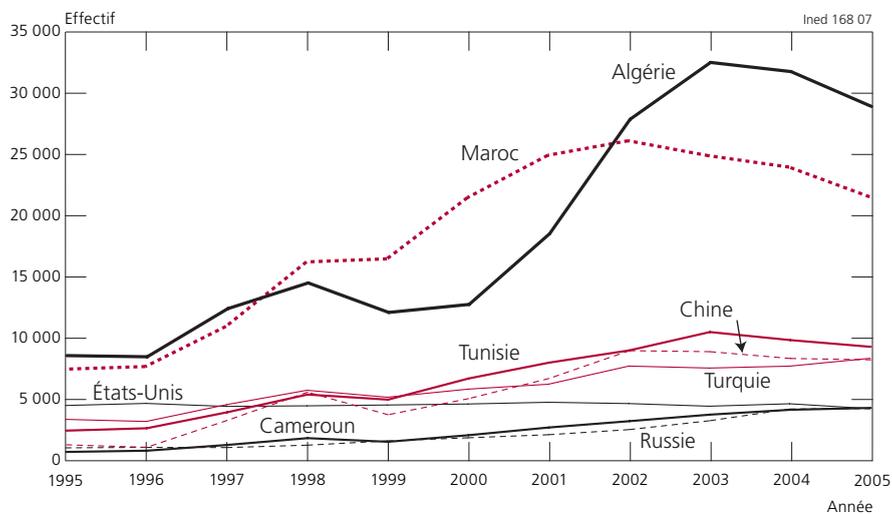
Les études supérieures, qui constituent le deuxième motif des admissions (39 100 en 2005, soit 24 % du total), sont cependant plutôt en baisse depuis quelques années. La loi du 26 novembre 2003 a introduit des contrôles plus stricts sur la réalité des études envisagées en France au moment de la délivrance des visas de long séjour ; il est probable également que l'organisation des études en semestres nécessite moins souvent la possession d'un titre de séjour d'un an. Par contre, le nombre de titres délivrés à des réfugiés a augmenté, du fait de l'opération de résorption des recours en instance effectuée en 2005 par la Commission des recours ; cette catégorie représente un peu plus de 7 % du total.

Parmi les étrangers des pays tiers admis à séjourner, deux pays d'origine dominant nettement, l'Algérie (29 000 titres en 2005) et le Maroc (21 600), tandis que la Tunisie (9 300) se situe – loin derrière – en troisième position (figure 2) ; en repli depuis deux ou trois ans, les ressortissants des trois pays du Maghreb représentent encore un peu plus de 36 % des admissions extracommunautaires en 2005, contre 40 % en 2003. Viennent ensuite les Turcs (8 300), pour lesquels la tendance à la hausse se poursuit, et les Chinois (8 200), plutôt moins nombreux depuis trois ans, après une progression spectaculaire à la fin des années 1990. Tous les autres pays fournissent des contingents nettement plus faibles ; parmi eux, trois pays dépassent cependant 4 000 entrées : les flux issus du Cameroun (4 300) et de Russie (4 200) progressent assez régulièrement depuis dix ans (respectivement 700 et 1 000 titres en 1995), tandis que les flux issus des États-Unis (4 200) sont assez stables. Ces huit pays fournissent ainsi 54 % de l'ensemble des étrangers des pays tiers admis à séjourner en 2005, contre presque 57 % en 2002 et 2003⁽⁶⁾. Rappelons néanmoins

(6) Des données plus détaillées sont disponibles sur <http://www.ined.fr/population-en-chiffres/france>

que les statistiques ne couvrent plus les ressortissants des pays de l'EEE, dont certains étaient assez bien représentés en 2003 : c'était le cas des originaires du Royaume-Uni (10 800), du Portugal (7 800), d'Allemagne (6 000) et de Belgique (4 200).

Figure 2. Évolution du nombre d'étrangers des pays tiers admis à séjourner depuis 1995 pour les huit pays les plus représentés en 2005



Sources : Ministère de l'Intérieur, AGDREF, et ANAEM (ex-OMI) ; élaboration par l'Ined (X. Thierry).

La forte immigration récente en provenance des trois pays du Maghreb a entraîné une augmentation importante de la population immigrée vivant en France et née dans cette région : d'après les enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005, l'effectif des immigrés nés au Maghreb est évalué à 1,5 million à la mi-2004, soit 220 000 de plus (+ 17 %) qu'en 1999 (Borrel, 2006). Quant aux immigrés en provenance d'Afrique sub-saharienne, leur nombre est évalué à 570 000, soit 180 000 de plus (+ 45 %) qu'en 1999. En effet, bien que seul le Cameroun se trouve parmi les huit pays les plus représentés en 2005 (figure 2), les titres de séjour délivrés à des ressortissants de l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne ont fortement augmenté ces dernières années : 10 200 titres délivrés en 1995, 35 500 en 2005. L'augmentation notable, entre 1999 et 2004, du nombre d'immigrés originaires de Turquie et de Chine (Borrel, 2006) est également cohérente avec les statistiques de flux basées sur les titres délivrés ; de même, l'augmentation du nombre d'immigrés en provenance du Royaume-Uni (+ 45 000 personnes sur la période, soit + 60 %) confirme les flux importants enregistrés jusqu'en 2003.

La fécondité

Une fécondité exceptionnelle en 2006

Près de 800 000 enfants sont nés en 2006 – le chiffre définitif est de 796 896 naissances vivantes⁽⁷⁾ –, soit une augmentation de 2,9 % par rapport à 2005 (774 355 naissances). Il faut remonter à 1982 pour trouver un nombre de naissances comparable (797 223). L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établissait alors à 1,91 enfant par femme ; il grimpe à 1,98 en 2006, car la « génération moyenne », c'est-à-dire l'effectif moyen de femmes en âge d'avoir des enfants, est moins nombreuse depuis l'arrivée aux âges féconds des générations nées après la fin du baby-boom (figure 1). En tenant compte des départements d'outre-mer, l'ICF franchit même le seuil symbolique de 2 enfants par femme en 2006 (Richet-Mastain, 2007).

Tableau A. Évolution de la fécondité par groupe d'âges depuis 2001 (pour 1 000 femmes)

Âge atteint	Somme des taux de fécondité par âge						Variation absolue				
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Moins de 20 ans	42	41	39	39	39	37	-1	-2	+1	-1	-2
20-24 ans	285	277	273	276	275	278	-8	-4	+3	-1	+3
25-29 ans	654	646	642	643	639	650	-7	-4	+1	-4	+11
30-34 ans	583	581	593	604	620	647	-1	+12	+11	+16	+27
35-39 ans	255	258	263	271	281	300	+4	+4	+8	+11	+19
40 ans ou plus	58	59	61	64	68	71	+1	+2	+3	+4	+4
Total	1 876	1 863	1 871	1 897	1 921	1 983	-13	+9	+26	+24	+62

Source : Insee.

En France métropolitaine, l'ICF augmente donc de 3,2 % en 2006, une hausse nettement plus forte que celle des deux années précédentes (+ 1,4 % en 2004 et + 1,3 % en 2005), mais qui demeure inférieure à celle enregistrée en 2000 (+ 4,6 %) (tableau 4). La décomposition de l'ICF par groupe d'âges (tableau A) montre aussi un changement par rapport aux années précédentes : alors que de 2002 à 2005, seule la fécondité des femmes de plus de 30 ans se redressait, la fécondité étant assez stable en dessous de cet âge, la hausse se produit dès 25 ans en 2006, tandis qu'elle s'accroît beaucoup entre 30 et 39 ans. Ainsi, le processus de retard des maternités a cessé depuis plusieurs

(7) L'auteur remercie la Division des enquêtes et études démographiques de l'Insee de lui avoir procuré les statistiques de naissances et de fécondité de 2006.

années pour les jeunes générations âgées aujourd'hui de moins de 25 ans, mais l'âge moyen à la maternité poursuit sa hausse en raison de la forte augmentation de la fécondité des femmes âgées de 30 à 39 ans ; en 2006, il s'établit à 29,8 ans, contre 29,7 en 2005 (tableau 4). Par ailleurs, la participation des femmes non mariées à la fécondité continue à augmenter, et représente maintenant presque la moitié de l'ICF (dernière colonne du tableau 4).

La contribution des couples mixtes à la natalité augmente progressivement

Depuis la fin des années 1990, l'augmentation de l'immigration a contribué au relèvement de la fécondité en France. Nous avons ainsi calculé que les femmes de nationalité étrangère sont responsables d'un peu plus d'un tiers de l'augmentation de l'ICF entre 1997 (1,73 enfant par femme) et 2004 (1,9) (Prioux, 2006). En 2005 et 2006, les naissances ont continué à progresser un peu plus vite chez les étrangères que chez les Françaises, mais sur l'augmentation totale survenue entre 2004 et 2006 (+ 29 080 naissances), moins d'un quart (23 %) est dû aux étrangères (+ 6 680 naissances). Si l'on s'intéresse aux pères, on peut également estimer⁽⁸⁾ que le nombre d'enfants nés d'un père étranger a augmenté de 5 930, ce qui représente un cinquième (20 %) du total de la hausse. Ce sont surtout les naissances issues de couples mixtes qui ont augmenté (+ 11 670), les enfants nés de deux parents étrangers étant à peine plus nombreux en 2006 qu'en 2004 (+ 470). Ainsi, sur un total de 29 080 enfants supplémentaires, 42 % (12 140) ont un père, une mère, ou deux parents étrangers, et 58 % (16 940) ont deux parents français. Cette augmentation des naissances issues de couples mixtes est étroitement liée au poids important de l'immigration familiale (en particulier celle des conjoints) (cf. *supra*) et à l'augmentation récente du nombre de mariages mixtes (cf. *infra*). Au total, 144 340 enfants nés en 2006 – soit 18,1 % du total – ont au moins un parent de nationalité étrangère : leur père (5,8 %), leur mère (5,8 %) ou leurs deux parents (6,5 %).

Une contribution d'un peu plus de 12 % (5,8 % + 6,5 %) à la natalité ne signifie cependant pas que les étrangères participent dans les mêmes proportions à la fécondité du pays : bien qu'elles aient une fécondité supérieure à celle des Françaises, les femmes étrangères contribuaient, en 2004, pour seulement environ 0,1 enfant par femme à l'ICF, car leur poids, dans l'ensemble des femmes en âge d'avoir des enfants, n'était que de 7 % (Héran et Pison, 2007).

Une tendance à la hausse presque générale en Europe

Si la France est aujourd'hui l'un des pays les plus féconds d'Europe – seules l'Islande et peut-être l'Irlande ont un ICF plus élevé –, elle n'est pas le seul pays à avoir connu une hausse en 2006 (tableau 6).

(8) Il faut en effet apporter une petite correction aux données publiées par l'Insee, qui surestiment légèrement les naissances issues de pères étrangers (Prioux, 2006, p. 401).

La tendance à la hausse de la fécondité est d'ailleurs assez largement partagée en Europe depuis quelques années, avec parfois en 2006 une reprise encore plus nette qu'en France. C'est le cas en particulier en Suède, où l'ICF augmente de 0,08 enfant par femme en 2006 (+ 4,5 %), et en Angleterre-Pays de Galles, où il augmente de 0,07 point (+ 3,9 %). En Europe du Nord, la tendance est assez générale (sauf peut-être en Irlande⁽⁹⁾) et l'ICF est maintenant partout supérieur à 1,8 enfant par femme (figure 3b). De même, mais à un niveau beaucoup plus bas, presque tous les pays d'Europe de l'Est appartenant à l'Union européenne voient leur ICF se redresser, et en particulier l'Estonie qui se détache nettement (figure 3d). En Europe du Sud, c'est aussi le cas de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce (figure 3c). Dans cette région, le contraste est net avec Malte et Chypre, où la fécondité s'effondre depuis dix ans, et avec le Portugal où le redressement de la fin des années 1990 ne s'est pas confirmé dans les années 2000 ; les niveaux de fécondité sont ainsi devenus beaucoup plus homogènes, autour de 1,4 enfant par femme. Enfin, en Europe continentale de l'Ouest, la tendance est plutôt à la stabilité, sauf en Belgique et en France (figure 3a) ; deux groupes de niveaux de fécondité se distinguent, dont la France s'éloigne de plus en plus : Belgique, Luxembourg et Pays-Bas d'une part (autour de 1,7 enfant par femme) ; Allemagne, Autriche et Suisse d'autre part (autour de 1,3-1,4).

Partout où l'ICF se relève, le diagnostic est assez semblable : l'augmentation de la fécondité des femmes âgées de 30 ans ou plus est forte ; en Europe de l'Est, elle parvient à compenser la chute de la fécondité aux jeunes âges, qui se poursuit encore ; ailleurs, comme en France, la fécondité des jeunes a cessé de baisser, voire se redresse progressivement comme en Espagne⁽¹⁰⁾, signe que le mouvement de retard des maternités touche à sa fin dans les jeunes générations.

La descendance finale se stabilise autour de 2 enfants par femme

Le niveau relativement favorable de la fécondité de ces dernières années n'a pas permis de compenser le retard accumulé par les générations nées au début des années 1960 dans la constitution de leur descendance. La baisse de la descendance finale des générations 1961 à 1964 est rapide (en moyenne – 2 points pour 100 femmes par génération), ramenant la descendance finale de 212 enfants pour 100 femmes dans la génération 1960 à 204 dans la génération 1964 (tableau 5). Ces générations n'ont pas eu, après 30 ans⁽¹¹⁾, une fécondité assez élevée pour compenser le déficit important accumulé avant cet âge par rapport

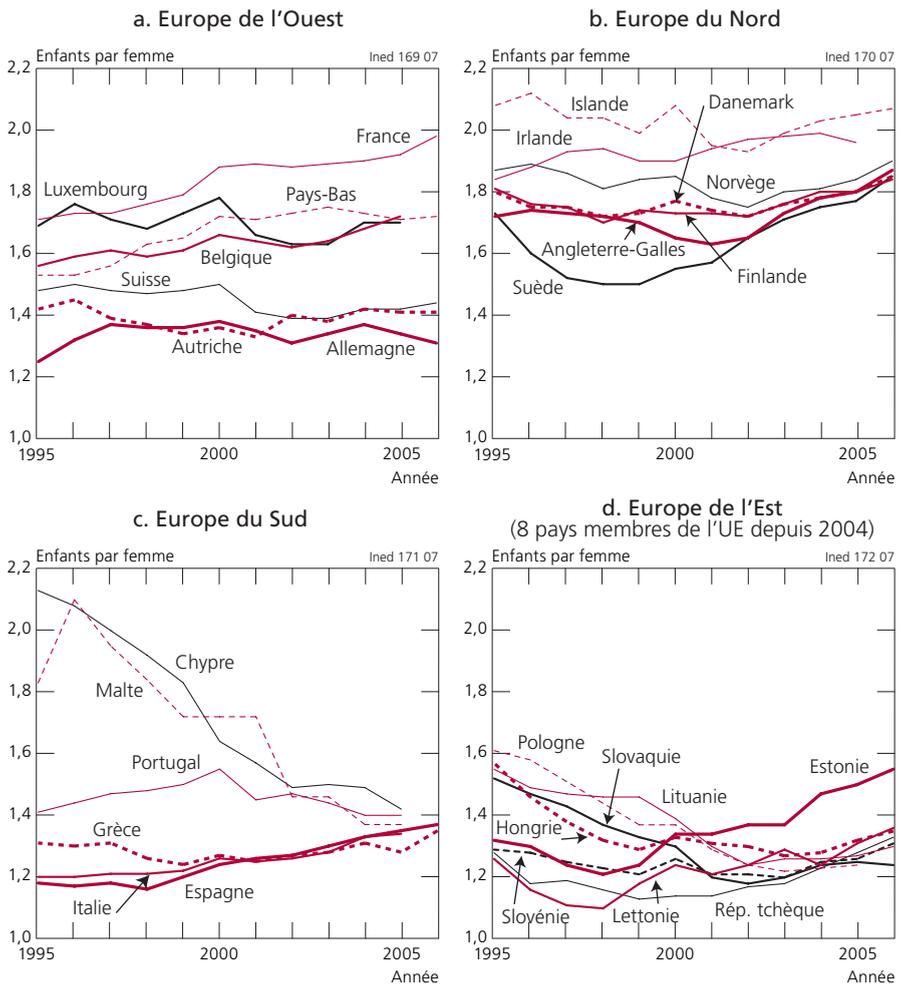
(9) Les données sur l'Irlande en 2006 ne sont pas encore disponibles. En 2005, le chiffre publié par Eurostat (1,88 enfant par femme) semble erroné ; les naissances n'ayant que faiblement diminué cette année-là, l'ICF est plus probablement situé autour de 1,96 en 2005 (1,99 en 2004).

(10) Dans ce pays, l'immigration jouerait un rôle important dans la reprise de la fécondité (16,5 % des naissances sont issues de mères étrangères en 2006, contre 13,8 % en 2004, d'après le site de l'INE).

(11) La génération la plus jeune (1964) est observée jusqu'à 42 ans.

aux générations précédentes (tableau B). Après la génération 1964, le rythme de baisse de la descendance finale diminue rapidement, et la baisse pourrait même cesser complètement dès la génération 1970. En effet, les retards accumulés aux jeunes âges par rapport aux générations précédentes sont de plus en plus faibles (tableau B) et gardent encore quelques chances d'être totalement rattrapés avant 45 ans dans les générations nées au début des années 1970. Dans les générations suivantes (1974 et 1976), le retard est très faible, et même déjà rattrapé à 32 ans ; en l'absence de nouvelle chute des indicateurs annuels, la stabilisation de la descendance finale devrait donc se confirmer.

Figure 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité en Europe depuis 1995



Sources : Eurostat et données provisoires issues des sites statistiques nationaux pour 2006.

Tableau B. Descendances atteintes de 28 à 40 ans par les femmes des générations 1960 à 1976, et différences entre générations successives (nombre moyen d'enfants pour 100 femmes)

Âge révolu	Descendance atteinte							Différence avec la génération née deux ans avant									
	G1960	G1962	G1964	G1966	G1968	G1970	G1972	G1974	G1976	G1962	G1964	G1966	G1968	G1970	G1972	G1974	G1976
28 ans	126	118	109	100	95	88	84	82	80	-7	-9	-9	-5	-6	-5	-2	-2
29 ans	139	131	122	114	109	103	98	96	95	-7	-9	-8	-5	-6	-5	-2	-1
30 ans	151	143	134	127	122	117	112	111	110	-7	-9	-7	-5	-5	-5	-1	-1
31 ans	161	154	145	139	135	131	126	125		-7	-8	-6	-4	-4	-5	-1	
32 ans	170	163	156	150	147	142	138	138		-7	-7	-6	-3	-4	-4	0	
33 ans	178	171	165	160	157	153	149			-6	-7	-5	-3	-4	-4		
34 ans	184	179	173	168	166	162	159			-6	-6	-4	-3	-3	-3		
35 ans	190	185	180	176	173	170				-5	-5	-4	-3	-3			
36 ans	196	191	186	182	180	178				-5	-5	-4	-2	-2			
37 ans	200	195	191	187	185					-4	-5	-3	-2				
38 ans	203	199	195	191	190					-4	-4	-3	-1				
39 ans	206	202	198	195						-4	-4	-3					
40 ans	208	204	200	197						-4	-4	-3					
Descendance finale*	212	208	204	202	201	(200)	(199)			-4	-4	-2	-1	-1	-1		

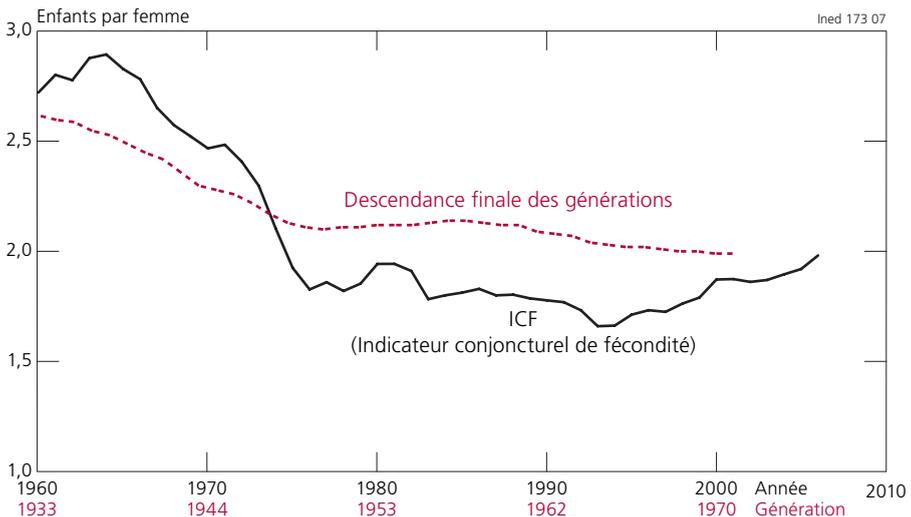
* Projection tendancielle (cf. tableau 5).

Source : Insee.

Ainsi, la baisse de la descendance finale est actuellement limitée aux générations nées entre 1960 et 1970, et ne conduira probablement pas à une descendance inférieure à 2 enfants par femme. En revanche, l'âge moyen à la maternité continue à augmenter dans ces générations, pour atteindre 29,9 ans dans la génération 1973, soit un an de plus que dans la génération 1966, et deux ans de plus que dans la génération 1961 (tableau 5). Le rythme de l'augmentation de l'âge moyen à la maternité s'est donc un peu ralenti, mais ce n'est que pour les générations suivantes – nées à la fin des années 1970 et au début des années 1980 – que cette augmentation pourrait cesser.

C'est bien ce que confirme la confrontation de l'évolution de la fécondité annuelle (l'ICF) avec celle des générations (la descendance finale) (figure 4). Sur cette figure, la descendance finale de chaque génération a été décalée, par rapport à l'ICF, d'une durée égale à son âge moyen à la maternité. Si l'âge à la maternité n'avait pas changé, les deux courbes seraient confondues, l'évolution de l'ICF reproduisant exactement celle de la descendance finale, avec un décalage (constant) de l'âge moyen. C'est loin d'être le cas ici. Après avoir été nettement supérieur à la descendance finale, du fait du rajeunissement de la fécondité dans les années 1960, l'ICF est inférieur à la descendance des générations depuis le milieu des années 1970 parce que l'âge à la maternité recule. Mais à partir de la fin des années 1990, l'ICF se redresse : aux âges élevés, la « récupération » des naissances retardées est de plus en plus soutenue, et aux jeunes âges, le retard des maternités devient moins intense, puis cesse complètement ces dernières années. Ainsi, l'ICF se rapproche progressivement du niveau de la descendance des générations, parce que le retard des maternités touche à sa fin.

Figure 4. Évolution comparée de l'indicateur conjoncturel de fécondité et de la descendance finale



Source : Insee.

La baisse de la descendance finale, dans les générations de la première moitié des années 1960, a modifié la position de la France en Europe occidentale, plaçant la Norvège au deuxième rang derrière l'Irlande dès la génération 1965, avec une descendance finale estimée à 2,07 enfants par femme, contre 2,03 en France (tableau 7⁽¹²⁾). En dehors de la France et de la Norvège, seules l'Irlande (où la descendance a cependant chuté de 0,22 enfant par femme en cinq générations) et la Suède conservent une descendance supérieure ou égale à 2 enfants par femme. C'est dans les trois autres pays du Nord que le niveau est le plus proche (de 1,9 à 1,93 au Royaume-Uni, en Finlande et au Danemark), et dans les pays latins (Italie et Espagne) et germaniques (Allemagne, Autriche, Suisse) qu'elle est la plus basse (1,51 à 1,66). Grèce, Pays-Bas, Belgique, Portugal et Luxembourg enregistrent des niveaux intermédiaires (1,75 à 1,83).

Les avortements

Les travaux de Rossier et Pirus (2007) ont conduit à une nouvelle estimation du nombre d'avortements pratiqués en France entre 1976 et 2002, dont le tableau 8 tient désormais compte. Après avoir beaucoup baissé dans les années 1980, le nombre d'IVG s'est stabilisé dans les années 1990 un peu en dessous de 210 000, un chiffre un peu plus bas que celui des précédentes estimations (230 000 à 220 000). L'indicateur conjoncturel est ainsi tombé à 49 IVG pour 100 femmes au début des années 1990 ; il se relève ensuite très doucement, car l'effectif des femmes d'âge fécond se réduit progressivement, et s'établit à 51 pour 100 au début des années 2000. Cela ne signifie pas que 51 % des femmes recourent à l'IVG, car certaines peuvent y recourir plusieurs fois dans leur vie : chaque année, environ un quart des IVG sont pratiquées sur des femmes qui en ont déjà eu l'expérience au moins une fois. Ce n'est donc pas la moitié, mais environ 38 % des femmes qui recourent à l'IVG au moins une fois dans leur vie. Il semble que malgré l'amélioration de la couverture contraceptive, la fréquence des IVG ne baisse plus, parce qu'en cas de grossesse accidentelle – souvent due à un échec contraceptif –, on recourt davantage à l'IVG qu'auparavant (Bajos *et al.*, 2004).

Une augmentation des IVG en 2004

Rossier et Pirus (2007) estiment par ailleurs que les statistiques hospitalières (SAE)⁽¹³⁾ sont désormais fiables, si bien qu'à partir de 2002 il n'est plus nécessaire de recourir à des estimations, le chiffre global d'avortements dénombrés par la SAE étant directement utilisable. D'après ces statistiques, le nombre d'IVG pratiquées en 2002 était de 206 600 ; après une légère baisse en 2003 (203 300), il se relève nettement en 2004, puisque le nombre d'interventions

(12) Par suite de l'arrêt de la publication de l'annuaire démographique du Conseil de l'Europe, ce tableau n'a pu être mis à jour, sauf pour la France. En effet, les données démographiques européennes longitudinales publiées par Eurostat sont moins à jour que les données publiées l'an dernier.

(13) La statistique annuelle des établissements.

pratiquées atteint près de 210 700, soit 3,6 % de plus qu'en 2003 (Vilain, 2006) ; l'indicateur conjoncturel s'établit ainsi à 52 IVG pour 100 femmes en 2004 (tableau 8).

Les bulletins statistiques ne nous permettent pas de connaître les caractéristiques précises des femmes ayant eu recours à une IVG en 2004⁽¹⁴⁾. Seules quelques informations, dont la répartition par âge des femmes au moment de l'intervention, sont fournies par une autre statistique hospitalière, le PMSI⁽¹⁵⁾. Elle indique que, par rapport à 2000, les taux d'IVG ont encore légèrement augmenté chez les mineures, ainsi qu'entre 21 et 35 ans (figure 5). Par rapport à 1990, la fréquence des IVG a nettement augmenté chez les jeunes, jusqu'à 26 ans environ, elle s'est un peu réduite entre 30 et 35 ans, et est demeurée stable aux autres âges. La comparaison avec les naissances survenues aux mêmes âges⁽¹⁶⁾ montre qu'on opte de plus en plus souvent pour l'IVG en cas de grossesse avant 25 ans, et de moins en moins souvent après cet âge (figure 6). L'avortement participe ainsi au processus du retard de l'âge à la maternité.

Figure 5. Taux d'avortement par âge en 1990, 2000 et 2004
(p. 1 000 femmes de chaque âge)

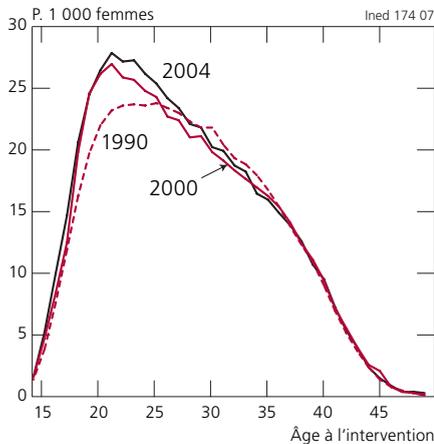
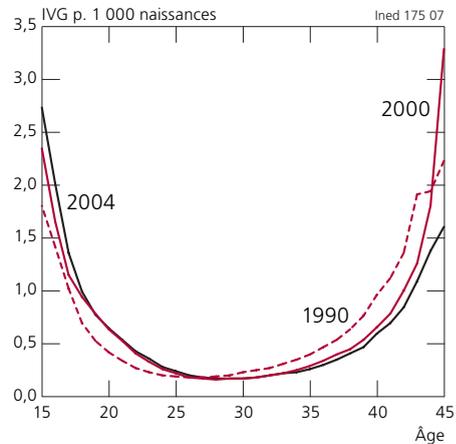


Figure 6. Rapport entre le nombre d'avortements et les naissances vivantes à chaque âge en 1990, 2000 et 2004



Sources : Ined, Drees et Insee.

(14) Seul un bulletin statistique très simplifié, qui s'est révélé inexploitable, a été rempli pour l'année 2004. La prochaine exploitation statistique des bulletins d'IVG par l'Ined portera sur l'année 2005, à partir d'un nouveau bulletin qui comporte cependant moins d'informations que l'ancien bulletin qui a eu cours jusqu'en 2003.

(15) Programme de médicalisation des systèmes d'information. Ces statistiques nous ont été aimablement fournies par Annick Vilain (Drees).

(16) La série des naissances a été légèrement décalée selon l'âge pour tenir compte d'une durée de grossesse plus longue pour les naissances que pour les IVG : ce sont les statistiques de naissances à l'âge $(x + 1)$ en différence de millésimes qui ont été mises en regard des IVG à l'âge x révolu – dans les deux cas, l'âge moyen à la conception est d'environ $(x + 4)$ mois.

Unions et ruptures d'unions

Des mariages à nouveau en baisse

En 2006, 267 260 mariages ont été célébrés (chiffre définitif), soit environ 9 000 de moins qu'en 2005 (- 3,3 %) (tableau 9). Depuis le pic de nuptialité de l'an 2000 – 297 900 couples s'étaient unis cette année-là –, le nombre annuel de mariages diminue progressivement, le redressement de 2005 (+ 4 700 mariages par rapport à 2004) ne s'étant pas confirmé en 2006. Il est cependant un peu tôt pour analyser les causes de cette baisse en 2006, les données détaillées sur les mariages n'étant pas encore disponibles.

C'est surtout grâce aux remariages de divorcé(e)s que les mariages ont augmenté en 2005 : on compte près de 3 800 unions d'hommes divorcés et 3 350 unions de femmes divorcées de plus qu'en 2004, soit des hausses respectives de 7,8 % et 7,4 % (Beaumel *et al.*, 2006). Néanmoins les premiers mariages, en chute depuis 2000, se sont aussi un peu redressés : environ 1 200 hommes et 1 350 femmes célibataires de plus qu'en 2004 ont officialisé leur union (respectivement + 0,5 % et + 0,6 %). La part des premiers mariages dans l'ensemble continue donc à se réduire ; côté masculin, elle passe même en dessous de 80 % en 2005 (79,7 %), mais reste un peu au-dessus, côté féminin (80,8 %). Quant aux mariages entre célibataires, ils ne représentent plus que 71,5 % de l'ensemble : dans près de trois mariages sur dix, l'un des époux au moins a déjà été marié. Trois fois sur dix aussi (29,8 %), les nouveaux époux (quel que soit leur état matrimonial antérieur) ont déjà un ou plusieurs enfants communs au moment du mariage (tableau 9).

Seuls les mariages entre Français ont augmenté en 2005 (+ 4 800, soit 2,2 % de plus qu'en 2004) tandis que les mariages où l'un au moins des conjoints est étranger sont presque en nombre égal (- 0,1 %). Après avoir culminé à 20,1 % en 2003, la part des mariages impliquant au moins un époux étranger se réduit donc depuis deux ans ; elle n'est plus que de 18,4 % en 2005. Ce sont surtout les mariages mixtes dont la part a diminué, et en particulier celle des mariages entre une Française et un époux de nationalité étrangère : la proportion est passée de 9,9 % de l'ensemble des mariages en 2003 à 8,6 % en 2005, par suite notamment d'une diminution du nombre de mariages avec un conjoint originaire du Maghreb. Néanmoins, les mariages mixtes sont probablement de plus en plus souvent célébrés à l'étranger, comme l'atteste l'augmentation importante des transcriptions de mariages en 2005 (+ 7,8 %)⁽¹⁷⁾. Les mariages mixtes transcrits en 2005 (46 700) sont ainsi devenus plus nombreux que les mariages mixtes conclus en France (42 500).

(17) D'après le troisième rapport au Parlement sur *Les orientations de la politique de l'immigration*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000232/index.shtml>

L'augmentation des pacs se poursuit à un rythme plus modéré

Après la hausse exceptionnelle de 2005 (+ 51 %), due à l'alignement de la fiscalité des nouveaux pacsés sur celle des nouveaux mariés, les pacs ont poursuivi leur progression à un rythme plus habituel : 76 680 pacs ont été signés en 2006, soit 28 % de plus qu'en 2005 (59 837 pacs). La saisonnalité des pacs est de plus en plus marquée : avec une pointe en été (troisième trimestre) et un creux au premier trimestre, elle est devenue assez semblable à celle des mariages (figure 7) ; le mouvement saisonnier des dissolutions de pacs est le même que celui des déclarations.

Figure 7. Évolution du nombre de déclarations et de dissolutions de pacs par trimestre

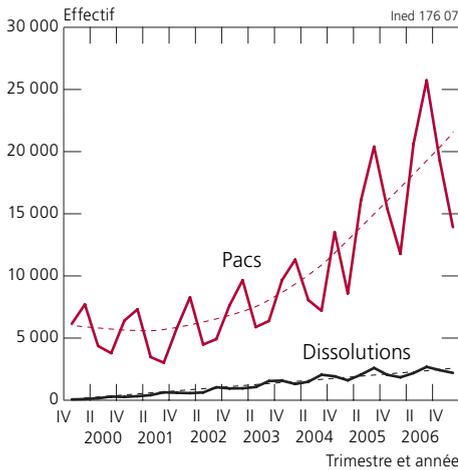
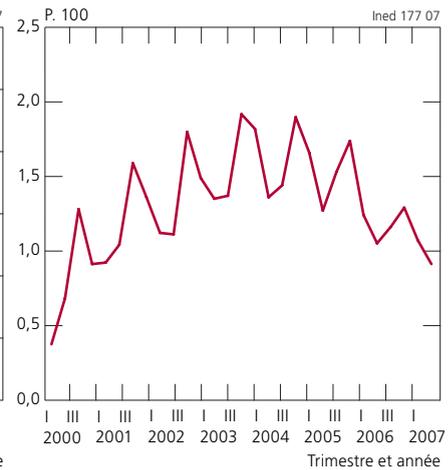


Figure 8. Évolution des taux trimestriels de dissolution de pacs (pour 100 pacs subsistants)



Champ : France métropolitaine.
Source : ministère de la Justice.

Un peu moins de 9 600 pacs ont été dissous en 2006, soit 10 % de plus qu'en 2005 (8 700 ruptures). C'est un rythme de hausse beaucoup plus faible que celui des déclarations, et qui s'amenuise chaque année : la hausse avait été de 66 % en 2003, elle n'était plus que de 33 % en 2004, et de 23 % en 2005. Ainsi, les taux trimestriels de ruptures (rapportées aux pacs subsistants) ont tendance à décroître depuis 2004 (figure 8). En 2004, le risque annuel de dissolution des pacs en cours était de 6,5 % ; en 2006, il n'était plus que de 4,5 % environ. Au fur et à mesure que le pacs devient plus populaire, il semble donc qu'il touche de plus en plus des couples stables. Néanmoins, le risque de rupture d'un pacs en début d'union demeure environ deux fois plus élevé que celui d'un mariage d'ancienneté équivalente⁽¹⁸⁾. Au total, 15 % des pacs signés depuis

(18) Calcul effectué en comparant les ruptures de pacs en 2005 et 2006 à un indicateur de risque de divorce aux durées équivalentes de mariage (- 1 an pour tenir compte de la durée de la procédure) en 2005 et 2006.

1999 sont déjà dissous, presque toujours par commun accord des partenaires (82 % des cas), ou par mariage (10 %). Les demandes unilatérales de l'un des partenaires ne représentent que 5 % des cas de dissolution.

Premiers mariages : toujours plus tard, et de moins en moins fréquents

Grâce à la faible augmentation des mariages de célibataires en 2005, les indicateurs conjoncturels de nuptialité se sont stabilisés : la synthèse des taux s'établit, comme en 2004, à 53 mariages pour 100 hommes et 55 mariages pour 100 femmes, et celle des quotients respectivement à 60 et 63 (tableau 9). Ces dernières valeurs sont probablement plus proches de ce que pourrait être la fréquence des premiers mariages avant 50 ans parmi les hommes et les femmes des générations nées à la fin des années 1970. Cette fréquence, qui est actuellement estimée à 65 mariages pour 100 hommes dans la génération 1971 et à 67 mariages pour 100 femmes dans la génération 1973, continue en effet à baisser au rythme d'un point de pourcentage par génération (tableau 10). L'âge moyen au premier mariage (avant 50 ans) s'établirait, dans les mêmes générations, à 30,5 ans pour les hommes et 28,7 ans pour les femmes, soit une hausse d'un an, ou même un peu plus pour les femmes, en l'espace de quatre générations seulement.

Remariages de divorcés : également plus tardifs et moins fréquents

Du fait de l'accroissement du « stock » des divorcés, les mariages de divorcés tendent à augmenter et à prendre plus d'importance dans l'ensemble des mariages. Mais en 2005, l'augmentation est forte, et traduit un redressement de la nuptialité des divorcés : l'indicateur conjoncturel passe de 41 à 43 remariages pour 100 femmes divorcées et de 43 à 45 remariages pour 100 hommes divorcés (figure 9).

Contrairement aux premiers mariages, les indicateurs masculins sont toujours légèrement supérieurs aux indicateurs féminins car, après un divorce, les hommes se remarient un peu plus souvent que les femmes. C'est ainsi que 62 % des hommes et 58 % des femmes divorcés en 1975 se sont finalement remariés (figure 10), un peu plus vite en moyenne pour les hommes (4,1 ans après leur divorce) que pour les femmes (4,8 ans). Mais la fréquence des remariages a beaucoup diminué par la suite, car la cohabitation hors mariage s'est répandue très vite aussi parmi les divorcés. On peut ainsi estimer que ce sont seulement 42 % des hommes et 40 % des femmes divorcés en 1995 qui seront finalement remariés⁽¹⁹⁾, en moyenne 6,9 ans et 7,3 ans après leur divorce. Ce sont en effet surtout les remariages intervenus dans les toutes premières années après le divorce⁽²⁰⁾ qui ont diminué (figure 10). Cette chute des remariages rapides semble achevée aujourd'hui, et parmi les nouvelles cohortes de divorcés (divorces prononcés au tournant du millénaire), la proportion de remariages

(19) Dans l'hypothèse d'une stabilisation des probabilités de remariage observées en moyenne au cours des 3 dernières années.

(20) Durées 0-4 ans en différence de millésimes.

dans les cinq ans se stabilise autour de 16 % pour les femmes et 18-19 % pour les hommes. En effet, en dehors des deux vagues de mariages de 1996-1997⁽²¹⁾ et de l'an 2000, les indicateurs conjoncturels de remariages des divorcés sont plutôt stables et se sont même redressés en 2005 (figure 9).

Figure 9. Évolution des indicateurs conjoncturels de premiers mariages (somme des taux par âge) et de remariages des divorcés (par durée écoulée depuis le divorce), pour 100 hommes ou pour 100 femmes

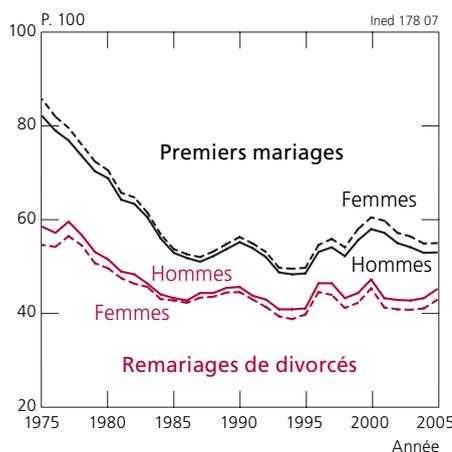
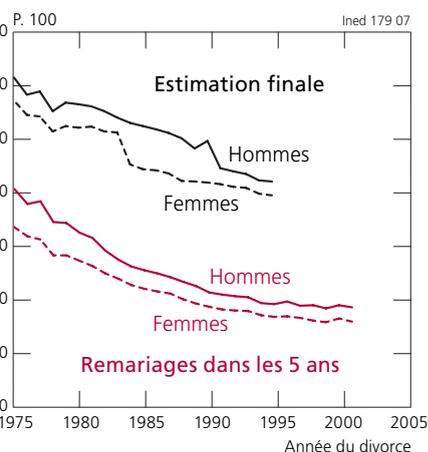


Figure 10. Évolution de la proportion d'hommes et de femmes remariés dans les cinq ans qui suivent leur divorce, et estimation de la proportion finale de divorcés remariés (pour 100 divorcés)



Sources : Insee, état civil, et ministère de la Justice.

Un nombre exceptionnel de divorces en 2005

Après la mise en application, au 1^{er} janvier 2005, de la nouvelle loi sur le divorce votée en 2004, le nombre de divorces a fortement augmenté en 2005 (152 000 soit 15,7 % de plus qu'en 2004), avant de régresser un peu en 2006 : 135 900 divorces ont été prononcés⁽²²⁾, soit 10,6 % de moins qu'en 2005, mais cependant 3,5 % de plus qu'en 2004 (tableau 9). L'indicateur conjoncturel bondit donc à 52,3 divorces pour 100 mariages en 2005 (+ 16,7 %), puis se replie à 46,9 en 2006 (- 10,3 %), à une valeur supérieure de 4,7 % à son niveau de 2004 (44,8). La nouvelle législation, qui a instauré un véritable divorce par consentement mutuel avec une seule audience devant le juge au lieu de deux auparavant, a en effet beaucoup réduit les délais de procédure dans ce cas, ce qui a provoqué un gonflement temporaire du nombre des divorces prononcés ;

(21) Vague provoquée par une modification de la fiscalité applicable aux couples cohabitants ayant des enfants.

(22) Tous ces chiffres concernent les divorces prononcés directement ainsi que les séparations de corps converties en divorces ces années-là (entre 1 500 et 1 800 chaque année). Seuls les divorces directs prononcés depuis 2005 ont bénéficié de la nouvelle législation.

les procédures entamées sous l'ancienne législation (divorce sur requête conjointe) se sont ajoutées aux procédures nouvelles en 2005 (tableau C). Par ailleurs, le divorce pour altération définitive du lien conjugal, qui remplace le divorce pour rupture de la vie commune, peut être demandé au bout de deux ans de séparation au lieu de six auparavant.

Tableau C. Divorces directs prononcés selon le type de procédure

Type de procédure	2001		2003		2005		2006	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Requête conjointe/ consentement mutuel	53 199	48,0	60 072	48,6	90 843	60,4	75 868	56,5
Demande acceptée/divorce accepté	14 403	13,0	16 264	13,2	14 403	9,6	21 798	16,2
Rupture de la vie commune/ altération définitive du lien conjugal	1 337	1,2	1 362	1,1	1 942	1,3	7 022	5,2
Altération des facultés mentales	40	0,0	29	0,0	27	0,0	27	0,0
Faute	41 935	37,8	45 914	37,1	42 208	28,1	28 741	21,4
Indéterminé					993	0,7	936	0,7
Total	110 914	100,0	123 641	100,0	150 416	100,0	134 392	100,0

Champ : France métropolitaine.
Source : ministère de la Justice.

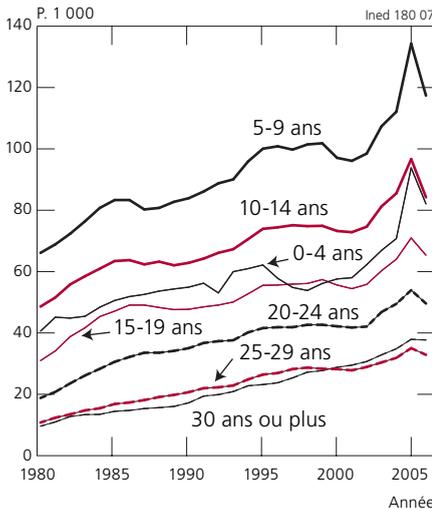
D'une manière générale, les procédures sont simplifiées, et si le divorce pour faute est maintenu, la procédure est moins conflictuelle et les époux peuvent se diriger, en cours d'instruction, vers un divorce accepté ou un divorce pour altération définitive du lien conjugal. C'est pourquoi le nombre de divorces prononcés pour faute a beaucoup diminué en 2006 (tableau C) : ils n'ont représenté qu'un peu plus d'un divorce sur cinq (contre plus de deux sur cinq (43 %) dix ans plus tôt), tandis que les nombres de divorces acceptés et pour altération définitive du lien conjugal ont gonflé en 2006. Quant aux divorces par consentement mutuel, ils sont nettement plus nombreux en 2006 que ne l'étaient les divorces sur requête conjointe avant la nouvelle loi.

La procédure utilisée par les époux est assez corrélée à la présence d'enfants issus du mariage : en l'absence d'enfant mineur, les procédures pour faute sont plus rares et les époux privilégient le consentement mutuel (61 % des cas en 2006), tandis que les divorces pour altération définitive du lien conjugal sont légèrement surreprésentés (7 %) ; à l'inverse, plus il y a d'enfants mineurs, plus les procédures pour faute et pour divorce accepté sont utilisées, au détriment du consentement mutuel. De même, assez logiquement, il y a une corrélation importante avec l'ancienneté des mariages rompus, le consentement mutuel étant très largement plébiscité par les couples mariés le plus récemment (69 % parmi les divorces avant 5 ans de mariage en 2006), qui sont aussi plus souvent sans enfant. Par contre, aux très longues durées de

mariage, le consentement mutuel est plus rare et les procédures pour altération du lien conjugal sont surreprésentées.

Vu l'importance croissante des procédures amiables, il n'est donc pas surprenant que ce soit aux durées de mariage les plus courtes que la fréquence des divorces ait le plus augmenté depuis 2001 ou 2002 (figure 11). En 2005, le raccourcissement des délais de procédure produit un effet très net, avant que les taux ne retombent en 2006. C'est à nouveau aux durées de mariage les plus courtes (moins de 10 ans de mariage) que l'impact est le plus fort, les taux de 2006 demeurant ensuite nettement au-dessus de ceux de 2004. Par contre, aux durées plus longues, le retour des taux à leur niveau de 2004 suggère un simple effet de calendrier dû au raccourcissement des procédures.

Figure 11. Évolution des taux de divorce par durée de mariage depuis 1980 (somme des taux, pour 1 000 mariages)



Sources : ministère de la Justice et Insee, état civil.

de 40 divorces pour 100 mariages est atteinte dès la promotion 1986, et elle s'élèverait à 43 % dans la promotion 1990.

L'augmentation de la fréquence des divorces pourrait donc être particulièrement forte pour les promotions de mariages les plus récentes, formées à la fin des années 1990, et surtout au début des années 2000 ; à moins que cette forte divortialité en début de mariage soit compensée par une plus faible propension à divorcer aux durées plus longues, ce qui semble peu probable. Il est donc bien trop tôt pour pouvoir pronostiquer la proportion finale de couples divorcés dans ces cohortes.

Il est également un peu hasardeux d'établir des pronostics précis pour les promotions antérieures, car la hausse de la divortialité annuelle ne semble pas achevée. Dans l'hypothèse où, après 15 ans de mariage, les taux se stabiliseraient au niveau de 2006 (qui est également celui de 2004), la fréquence

La mortalité

L'espérance de vie progresse encore en 2006

Le nombre de décès survenus en 2006 est estimé par l'Insee à 520 300, soit 1,4 % de moins qu'en 2005 (527 500 décès) ; l'espérance de vie à la naissance s'élève ainsi à 77,2 ans pour les hommes et à 84,1 ans pour les femmes, en

progression notable de 0,4 an et de 0,3 an respectivement par rapport à 2005 (tableau 11). Cette augmentation – qui fait suite à une pause en 2005 – vient donc encore confirmer les progrès importants réalisés en 2004 : au total, et malgré deux années de stagnation ou de léger repli (2003 et 2005), la durée de vie moyenne a augmenté plus vite au cours des cinq dernières années (+ 1,7 an pour les hommes et + 1,2 an pour les femmes entre 2001 et 2006) que pendant les cinq années précédentes (respectivement + 1,4 an et + 0,9 an de 1996 à 2001). Par ailleurs, l'écart entre les femmes et les hommes a continué à se réduire et devient ainsi légèrement inférieur à 7 ans (6,9 ans). Avec un écart de 7 ans en 2005, la France demeure cependant le pays d'Europe occidentale où la différence entre les femmes et les hommes est la plus grande (tableau 12). Partout sauf en Espagne, en Finlande, en France, au Luxembourg et au Portugal, la différence est inférieure à 6 ans, voire même inférieure à 5 ans (7 pays). Les femmes en France se maintiennent aux tous premiers rangs (les Espagnoles et les Suissesses se situeraient juste au-dessus⁽²³⁾), tandis que les hommes se positionnent toujours dans la moyenne. La durée de vie des hommes est la plus élevée en Suisse (78,7 ans en 2005, soit presque 2 ans de plus qu'en France), qui détiendrait donc le record de longévité en Europe.

Avec un taux estimé à 3,7 décès pour 1 000 nouveau-nés en 2006, le taux de mortalité infantile serait en léger retrait par rapport à 2005 (3,6 ‰). Le passage au-dessous du seuil de 4 ‰ est maintenant franchi par un nombre croissant de pays en Europe, le Luxembourg et la Suède ayant probablement déjà franchi un seuil supplémentaire, avec un taux inférieur à 3 ‰ en 2005 (tableau 13).

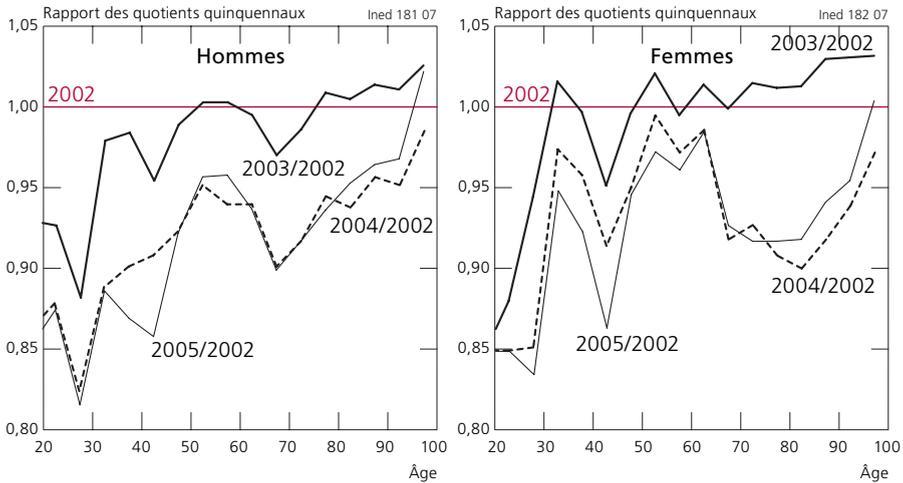
Des progrès en léger recul en 2005 chez les plus âgés

Nous constatons, l'an dernier, que la forte hausse de l'espérance de vie en 2004 était due à une baisse sensible de la mortalité masculine à tous les âges, et que pour les femmes, la baisse était nettement plus prononcée au-delà de 65 ans (Prioux, 2006). La comparaison de la mortalité par âge en 2005 à celle de l'année 2004 montre que les progrès réalisés aux âges élevés en 2004 sont plus fragiles que ceux qui ont été réalisés aux autres âges (figure 12) : après 75 ans pour les femmes et 80 ans pour les hommes, la mortalité est un peu plus élevée en 2005, la hausse des quotients de mortalité étant assez comparable à celle qui s'est produite entre 2002 et 2003. Ce relèvement de la mortalité des personnes les plus âgées ne remet pas en cause la totalité des progrès réalisés en 2004, puisque la courbe de 2005 reste située, jusqu'à 95 ans, bien en deçà de celle de l'année 2002. Il pourrait s'expliquer par l'effet « moisson » de la canicule de l'été 2003 : les personnes les plus fragiles étant décédées en 2003, la mortalité est exceptionnellement basse à ces âges en 2004, avant un retour

(23) À défaut de mise à jour des données par l'ODE pour l'annuaire du Conseil de l'Europe, nous avons utilisé cette année les statistiques publiées par Eurostat sur son site. Concernant l'année 2004, il semble qu'il n'y ait pas une cohérence parfaite entre les deux sources de données, et c'est pourquoi nous employons ici le conditionnel.

à un niveau plus « normal » ; ce niveau est néanmoins nettement inférieur à celui de l'année 2002, probablement grâce à toutes les mesures de prévention qui ont été prises à la suite de cet été particulièrement meurtrier. Et c'est également le cas à tous les autres âges (sauf peut-être dans la cinquantaine pour les hommes), les progrès de l'année 2004 étant confirmés, voire améliorés en 2005. Les bons résultats de l'année 2006 – nouvelle baisse des décès, et progression sensible de la durée de vie moyenne estimée⁽²⁴⁾ – confortent encore cette impression.

Figure 12. Évolution de la mortalité à chaque âge de 2002 à 2005 (rapport des quotients par groupes quinquennaux d'âges)



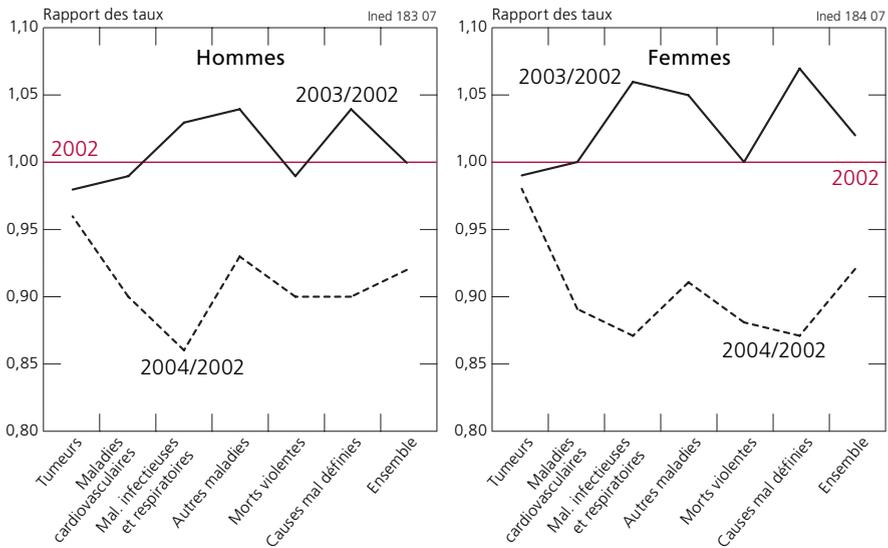
Source : Insee, tables de mortalité abrégées.

Pour presque toutes les pathologies, les progrès sont notables en 2004

Toutes les études sur les conséquences de la canicule de l'été 2003 montrent que la surmortalité s'est concentrée principalement sur certaines pathologies (voir par exemple Rey *et al.*, 2007 ; Meslé, 2006) : c'est le cas en particulier des maladies de l'appareil respiratoire, des maladies infectieuses, des troubles mentaux (dont la démence sénile), des maladies endocriniennes (dans lesquelles sont incluses les déshydratations), des maladies de l'appareil génito-urinaire, des « états morbides mal définis » (dont l'hyperthermie), ainsi que de certaines causes de morts violentes (« coups de chaleur ») (Rey *et al.*, 2007, tableau 4). En revanche, les tumeurs et les maladies cardiovasculaires, qui sont les deux principales causes de décès (en particulier chez les personnes âgées), n'ont pas été affectées par la canicule.

(24) Les statistiques de décès de l'année 2006 ne sont pas définitives et aucune donnée par âge n'est disponible.

Figure 13. Évolution de la mortalité par grands groupes de causes de décès de 2002 à 2004 (rapport des taux comparatifs tous âges)



Source : tableau 14.

Les statistiques de causes de décès de 2004 étant maintenant disponibles (tableau 14), on peut analyser sur quelles pathologies ont porté les principaux progrès cette année-là⁽²⁵⁾. Sur la figure 13, on a représenté, pour chaque sexe, le rapport entre les taux comparatifs de mortalité des années 2003 et 2004 pour les six grands groupes de causes de décès, et ceux des groupes correspondants en 2002. Les courbes représentant l'année 2003 confirment l'augmentation de la mortalité pour les maladies infectieuses et les maladies de l'appareil respiratoire, les « autres maladies » ainsi que pour les causes mal définies. Pour deux de ces trois groupes (à l'exception des « autres maladies »), la baisse de la mortalité en 2004 va bien au-delà de la détérioration subie en 2003, en particulier chez les hommes pour le premier groupe de causes. De plus, la mortalité par maladies cardiovasculaires et les morts violentes enregistrent une chute importante de leur taux comparatif en 2004 alors qu'elles avaient été peu affectées par la canicule de 2003 ; cette chute de la mortalité due aux maladies cardiovasculaires s'observe pour les deux sexes, et à tous les âges, même chez les plus jeunes (35-64 ans). Il semble donc que, bien au-delà des problèmes liés à la chaleur, les mesures de prévention envers les personnes âgées ainsi probablement qu'une meilleure prise en charge des urgences aient bénéficié à de nombreuses pathologies et permis de sauver de nombreuses vies humaines. Le poids des maladies cardiovasculaires dans la mortalité générale étant très important

(25) L'auteur remercie France Meslé (Ined) qui lui a fourni des séries longues de taux comparatifs de mortalité par causes détaillées et par grands groupes d'âges nécessaires à cette analyse.

(environ un quart du taux comparatif tous âges), en particulier aux âges élevés, cette amélioration compte pour beaucoup dans la diminution du nombre de décès et la hausse de la durée de vie moyenne en 2004.

Les conséquences de la canicule de juillet 2006

Si les mesures de prévention et l'amélioration des services d'urgence consécutives à l'été 2003 ont probablement contribué à faire progresser la durée de vie moyenne en 2004, l'été 2006 a été l'occasion de tester l'efficacité du « plan canicule », au cours de la période de fortes chaleurs qui a concerné une grande partie de la France durant le mois de juillet.

Ce n'est que depuis l'été 2003 que l'on sait qu'une température excessive pendant plusieurs jours consécutifs peut provoquer une surmortalité importante. Pourtant, des périodes de surmortalité estivales avaient déjà existé, mais elles étaient passées inaperçues ; des chercheurs de l'Inserm ont mis en évidence ces périodes de surmortalité et démontré qu'il y avait une étroite corrélation entre les vagues de chaleur – il est vrai un peu plus courtes et moins meurtrières que celle de l'année 2003 – survenues en France depuis les années 1970 et la mortalité de ces jours-là (Rey *et al.*, 2007). S'appuyant sur la relation entre les températures et les décès journaliers de la période 1970-2003, ils ont construit un modèle et projeté le nombre de décès qui auraient dû se produire en juillet 2006, si les comportements n'avaient pas changé. Ils estiment ainsi que l'on aurait dû enregistrer une surmortalité d'environ 6 500 personnes entre le 11 et le 28 juillet ; la surmortalité observée étant seulement de 2 100 décès, ce sont probablement 4 400 vies qui ont été sauvées, grâce à toutes les mesures de prévention et à l'information diffusée dans les médias sur la conduite à tenir en cas de chaleur excessive. Ces vies épargnées ont contribué à l'augmentation de la durée de vie moyenne en 2006.

Vue d'ensemble

Au 1^{er} janvier 2007, la population de la France métropolitaine est estimée à 61,5 millions d'habitants, en hausse de 6,1 ‰ (372 000 personnes) par rapport à 2006. Le solde migratoire estimé est stable (95 000 personnes) et le solde naturel (277 000) s'accroît sous l'effet combiné d'une augmentation des naissances et d'une légère diminution des décès.

Après une stabilisation en 2004, les admissions au séjour d'étrangers venus de pays n'appartenant pas à l'Espace économique européen ont légèrement décliné en 2005. L'immigration familiale demeure soutenue et les ressortissants des trois pays du Maghreb représentent encore plus du tiers des admissions extra-communautaires, bien que leur nombre soit en légère baisse depuis 2003.

La fécondité s'est accrue de 3,2 % en 2006, l'indicateur conjoncturel s'élevant à 1,98 enfant par femme ; en tenant compte des départements d'outre-mer, il atteint même le seuil symbolique de 2 enfants par femme. Comme les années

précédentes, ce sont les femmes âgées de 30-39 ans qui contribuent le plus à cette augmentation ; s'y ajoute, en 2006, un relèvement de la fécondité des femmes de 25-29 ans. Les étrangers, et en particulier les couples mixtes, contribuent à ce redressement, mais ils ne sont pas prépondérants. Malgré tout, la descendance finale diminue entre les générations 1960 et 1970, mais elle ne devrait pas descendre en dessous de 2 enfants par femme.

L'estimation du nombre d'IVG pratiquées en France métropolitaine a été revue légèrement à la baisse : depuis les années 1990, il se situerait un peu en dessous de 210 000, soit un indicateur conjoncturel proche de 50 IVG pour 100 femmes. D'après les statistiques du ministère de la Santé, le nombre d'interventions pratiquées en 2004 serait de 211 000, en hausse de 3,6 % par rapport à 2003.

Alors que le nombre de déclarations de Pacs continue à augmenter en 2006 (+ 28 %), celui des mariages a diminué de 3,3 %, la faible reprise de 2005 ne s'étant pas confirmée. Cette courte reprise est principalement due à un regain de la nuptialité des divorcés en 2005.

La mise en application d'une nouvelle loi sur les divorces, qui raccourcit dans certains cas les délais de procédure, a été suivie d'une forte hausse du nombre de divorces prononcés en 2005 (152 000, soit + 15,7 %) puis d'un repli en 2006 (135 900), un nombre toutefois encore supérieur à celui de 2004 (131 300). L'indicateur conjoncturel franchit donc la barre de 50 divorces pour 100 mariages en 2005 (52,3 pour 100), puis recule un peu en 2006 (46,9). Ce sont surtout les divorces prononcés aux durées courtes de mariage (moins de 10 ans) qui ont augmenté, et la procédure du consentement mutuel a été la plus employée, tandis que le divorce pour faute perd du terrain.

Après une légère pause en 2005, la progression de la durée de vie moyenne a été notable en 2006. L'espérance de vie à la naissance atteint ainsi 77,2 ans pour les hommes (0,4 an de plus qu'en 2005) et 84,1 ans pour les femmes (+ 0,3 an). Les progrès importants réalisés en 2004 sont confirmés à presque tous les âges en 2005, sauf chez les plus âgés (au-delà de 75 ou 80 ans), dont la mortalité avait été exceptionnellement basse en 2004 ; mais cela ne remet pas en cause la totalité des progrès accomplis à ces âges. Presque toutes les pathologies ont bénéficié de progrès notables en 2004, même celles qui avaient été peu affectées par la canicule de 2003. C'est le cas en particulier de la mortalité par maladies cardiovasculaires, qui enregistre une baisse sensible en 2004. Les mesures de prévention qui ont été prises à la suite de la surmortalité liée à la canicule de l'été 2003 ont probablement permis de diminuer de deux tiers la surmortalité enregistrée au cours du mois de juillet 2006, qui a aussi connu une période de canicule sur une grande partie de la France.



RÉFÉRENCES

- BAJOS N., MOREAU C. LERIDON H., FERRAND M., 2004, « Pourquoi le nombre d'avortements n'a-t-il pas baissé en France depuis 30 ans ? », *Population et Sociétés*, n° 407.
- BEAUMEL C., RICHEL-MASTAIN L., VATAN M., 2007, *La Situation démographique en 2005. Mouvement de la population*, Insee résultats, Société n° 66, <http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/accueil.asp?page=sd2005/synt/synthese.htm>
- BORREL C., 2006, « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 – Près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004 », *Insee première*, n° 1098, août 2006.
- HÉRAN F., PISON G., 2007, « Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrés ? » *Population et Sociétés*, n° 432.
- LANZIERI G., 2007, « Premières estimations démographiques pour 2006 », *Statistiques en bref*, Population et conditions sociales, 41/2007.
- MESLÉ F., 2006, « Progrès récents de l'espérance de vie en France : les hommes comblent une partie de leur retard », *Population-F*, 61(4), p. 437-462.
- PRIOUX F., 2006, « L'évolution démographique récente en France », *Population-F*, 61(4), p. 393-436.
- REY G., FOUILLET A., JOUGLA É., HÉMON D., 2007, « Vagues de chaleur, fluctuations ordinaires des températures et mortalité en France depuis 1971 », *Population-F*, 62(3), p. 529.
- RICHEL-MASTAIN L., 2007, « Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record », *Insee première*, n° 1118, janvier 2007.
- ROBERT-BOBÉE I., 2006, *Projections de population 2005-2050, France métropolitaine*, Insee résultats, Société n° 57, <http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/accueil.asp?page=projpop0550/synt/synthese.htm>
- ROSSIER C., PIRUS C., 2007, « Évolution du nombre d'interruptions de grossesse en France entre 1976 et 2002 », *Population-F*, 62(1), p. 57-90.
- SARDON J.-P., 2006, « Évolution démographique récente des pays développés », *Population-F*, 61(3), p. 225-300.
- THIERRY X., 2006, « Les chiffres de l'immigration : que choisir ? », *L'ENA hors les murs*, septembre, 364, p. 13-15.
- VILAIN A., 2006, « Les interruptions volontaires de grossesse en 2004 », *Études et Résultats*, n° 522, septembre 2006.



DONNÉES STATISTIQUES

Tableau 1. Mouvement de la population (en milliers) et taux bruts (p. 1 000)^(a)

Année	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1000)			
				Naturel	Migra-toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1985	55 284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55 547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55 824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56 118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56 423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56 735	762	526	+ 236	+ 80	+ 316	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	56 976	759	525	+ 234	+ 90	+ 324	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,7
1992	57 240	744	522	+ 222	+ 90	+ 312	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993	57 467	712	532	+ 179	+ 70	+ 249	12,4	9,3	+ 3,1	+ 4,3
1994	57 659	711	520	+ 191	+ 50	+ 241	12,3	9,0	+ 3,3	+ 4,2
1995	57 844	730	532	+ 198	+ 40	+ 238	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,1
1996	58 026	734	536	+ 199	+ 35	+ 234	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,0
1997	58 207	727	530	+ 196	+ 40	+ 236	12,5	9,1	+ 3,4	+ 4,0
1998	58 398	738	534	+ 204	+ 45	+ 249	12,6	9,1	+ 3,5	+ 4,3
1999	58 673	745	538	+ 207	+ 60	+ 267	12,7	9,2	+ 3,5	+ 4,6
2000	59 049	775	531	+ 244	+ 70	+ 314	13,1	9,0	+ 4,1	+ 5,3
2001	59 454	771	531	+ 240	+ 85	+ 325	13,0	8,9	+ 4,0	+ 5,5
2002	59 863	762	535	+ 226	+ 95	+ 321	12,7	9,0	+ 3,8	+ 5,4
2003	60 264	761	552	+ 209	+ 100	+ 309	12,7	9,2	+ 3,5	+ 5,2
2004	60 643	768	511	+ 257	+ 105	+ 362	12,7	8,4	+ 4,3	+ 6,0
2005	60 996	775	527	+ 247	+ 95	+ 342	12,7	8,6	+ 4,0	+ 5,6
2006*	61 353	797	520	+ 277	+ 95	+ 372	13,0	8,5	+ 4,5	+ 6,1

^(a) Population et taux révisés après les enquêtes de recensement de 2004 à 2006.

* Provisoire.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

Tableau 2. Répartition par âge de la population au 1^{er} janvier (%)

Groupe d'âges	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
0-19 ans	29,2	27,8	26,1	25,6	25,4	25,2	25,1	25,0	24,9	24,8	24,7
20-59 ans	52,7	53,2	53,8	53,8	54,0	54,2	54,3	54,3	54,3	54,3	54,0
60 ans ou plus	18,1	19,0	20,1	20,6	20,6	20,6	20,6	20,7	20,8	20,9	21,3
<i>Dont :</i>											
65 ans ou plus	12,8	13,9	15,0	16,0	16,1	16,2	16,3	16,3	16,4	16,4	16,4
75 ans ou plus	6,3	6,8	6,1	7,2	7,4	7,6	7,7	7,9	8,1	8,2	8,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Provisoire.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après les enquêtes de recensement de 2004 à 2006.

Tableau 3. Immigration régulière de long terme selon que les étrangers sont ressortissants d'un pays membre de l'Espace économique européen ou d'un pays ne bénéficiant pas de la libre circulation en Europe

	Année d'admission au séjour											
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ensemble des ressortissants des pays tiers ⁽¹⁾ dont étrangers arrivés dans l'année	69 590 45 952	59 594 42 285	60 477 41 487	83 883 46 932	109 947 54 720	99 571 66 243	113 833 77 956	136 210 94 209	158 721 101 600	168 886 96 553	168 646 90 968	164 685 89 041
Ensemble des ressortissants EEE ⁽²⁾ dont quatorze anciens États membres* dont dix nouveaux États membres ⁽¹⁾	49 973 47 697 2 276	46 586 44 423 2 163	45 509 43 258 2 251	43 548 41 306 2 242	45 932 43 033 2 899	45 549 42 791 2 758	46 595 43 282 3 313	46 484 42 552 3 932	46 986 42 744 4 242	46 511 42 085 4 426	43 217 40 000 3 217	42 876 40 000 2 876
Total des admissions au séjour	119 563	106 180	105 986	127 431	155 879	145 120	160 428	182 694	205 707	215 397	211 863	207 561

* y compris Islande, Liechtenstein et Norvège.
Champ : France métropolitaine.
Sources : ⁽¹⁾ Premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an délivrés à des étrangers arrivés majeurs, y compris aux étudiants (source : ministère de l'Intérieur, AGDREF, élaboration par l'Ined) et admissions au regroupement familial prononcées au bénéfice de mineurs (source : ANAEM, ex-OMI) ; ⁽²⁾ ministère de l'Intérieur (élaboration par l'Ined, y compris pour les mineurs). Le chiffre pour 2004 et 2005 (40 000) est une estimation.

Tableau 4. Évolution de la fécondité depuis 1970

Année	Somme des taux par âge		Total (indicateur conjuncturel)	Âge moyen à la maternité (années)		Fécondité hors mariage	
	15-27 ans	28 ans et +		Ensemble	Dont premières naissances	Somme des taux par âge (p. 100 femmes)	Part dans la fécondité totale (%)
	(p. 100 femmes)						
1970	143	104	247	27,2	23,9	16	6,4
1975	118	74	193	26,7	24,1	16	8,5
1980	116	78	194	26,8	24,5	22	11,4
1985	99	82	181	27,5	25,2	36	19,6
1986	97	86	183	27,6	25,4	40	21,9
1987	92	88	180	27,9	25,5	43	24,1
1988	89	91	180	28,0	25,7	48	26,4
1989	86	93	179	28,2	25,9	51	28,3
1990	84	94	178	28,3	26,0	53	30,1
1991	82	95	177	28,4	26,1	56	31,9
1992	77	96	173	28,5	26,2	58	33,3
1993	72	94	166	28,7	26,4	58	35,1
1994	70	96	166	28,8	26,7	60	36,3
1995	69	102	171	29,0	26,8	65	37,9
1996	68	105	173	29,1	26,9	68	39,3
1997	66	107	173	29,2	27,0	70	40,5
1998	65	111	176	29,3	27,2	73	41,3
1999	66	113	179	29,3	27,3	76	42,3
2000	69	119	187	29,4	27,4	81	43,2
2001	69	119	188	29,4		83	44,3
2002	67	119	186	29,5		84	44,7
2003	66	121	187	29,5		86	45,6
2004	67	123	190	29,6		89	46,8
2005	66	126	192	29,7		92	47,9
2006*	67	132	198	29,8		98	49,7

* Provisoire.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après les enquêtes de recensement de 2004 à 2006. Pour l'âge moyen à la première naissance : 1970-1997 : L. Toulemon, d'après EHF 1999 ; 1998-2000 : estimation d'après les statistiques de l'état civil.

Tableau 5. Fécondité des générations : descendance atteintes et descendance finale estimées (nombres moyens d'enfants pour 100 femmes) et âges moyens à la maternité (en années et dixièmes d'années)

Génération	Descendance atteinte pour 100 femmes (âge révolu)				Projection avec gel des taux*		Projection tendancielle**	
	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans	Descendance finale	Âge moyen à la maternité	Descendance finale	Âge moyen à la maternité
1930	90	177	231	256	263	27,5	263	27,5
1935	89	181	233	254	258	27,1	258	27,1
1940	96	181	225	238	241	26,4	241	26,4
1945	99	174	206	219	222	26,0	222	26,0
1950	89	154	192	207	211	26,5	211	26,5
1955	77	148	190	208	213	27,0	213	27,0
1956	76	147	191	209	214	27,1	214	27,1
1957	74	145	190	208	214	27,3	214	27,3
1958	72	144	189	208	213	27,4	213	27,4
1959	69	141	186	206	212	27,6	212	27,6
1960	66	139	184	206	212	27,7	212	27,7
1961	63	135	181	203	209	27,9	209	27,9
1962	60	131	179	202	208	28,1	208	28,1
1963	56	127	176	200	207	28,3	207	28,3
1964	53	122	173	198	204	28,5	204	28,5
1965	49	117	170	196	203	28,7	203	28,7
1966	46	114	168	195	202	28,9	202	28,9
1967	44	111	167	194	201	29,1	202	29,1
1968	42	109	166		201	29,2	201	29,2
1969	39	105	163		199	29,3	200	29,4
1970	37	103	162		199	29,5	200	29,6
1971	35	100	160		197	29,6	199	29,7
1972	33	98	159		197	29,7	199	29,8
1973	32	97					201	29,9
1974	31	96						
1975	30	96						
1976	30	95						
1977	31	95						
1978	31							
1979	31							
1980	31							
1981	32							
1982	32							

* Pour les générations 1930 à 1957, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés ; pour les générations suivantes, les taux non observés sont supposés égaux à ceux observés au même âge en 2006.

** Pour les générations 1930 à 1957, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés ; pour les générations suivantes, les taux non observés ont été estimés en prolongeant la tendance des 15 dernières années.

Champ : France métropolitaine.

Source : calculs et estimations à partir de données Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après les enquêtes de recensement de 2004 à 2006.

**Tableau 6. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité en Europe occidentale
(nombre moyen d'enfants par femme)**

	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Allemagne	1,56	1,37	1,45	1,25	1,32	1,37	1,36	1,36	1,38	1,35	1,31	1,34	1,37	1,34	1,31
Autriche	1,65	1,47	1,46	1,42	1,45	1,39	1,37	1,34	1,36	1,33	1,40	1,38	1,42	1,41	1,41
Belgique	1,68	1,51	1,62	1,55	1,59	1,61	1,59	1,61	1,61	1,64	1,62	1,64	1,68	1,72	1,85
Danemark	1,55	1,45	1,67	1,80	1,75	1,75	1,72	1,73	1,77	1,74	1,72	1,76	1,78	1,80	1,85
Espagne	2,20	1,63	1,34	1,18	1,17	1,18	1,16	1,20	1,27	1,26	1,27	1,30	1,33	1,34	1,37
Finlande	1,63	1,64	1,78	1,81	1,76	1,75	1,70	1,74	1,73	1,73	1,72	1,76	1,80	1,80	1,84
France	1,95	1,81	1,78	1,71	1,73	1,73	1,76	1,79	1,87	1,88	1,86	1,87	1,90	1,92	1,98
Grèce	2,22	1,67	1,39	1,31	1,30	1,31	1,26	1,24	1,27	1,25	1,27	1,28	1,31	1,28	
Irlande	3,24	2,48	2,11	1,84	1,88	1,94	1,95	1,91	1,90	1,94	1,97	1,98	1,99	1,88	
Italie	1,64	1,42	1,33	1,20	1,19	1,20	1,21	1,22	1,26	1,25	1,26	1,28	1,33	1,34	1,35
Luxembourg	1,49	1,38	1,60	1,69	1,76	1,71	1,68	1,73	1,78	1,66	1,63	1,63	1,70	1,70	
Pays-Bas	1,60	1,51	1,62	1,53	1,53	1,56	1,63	1,65	1,72	1,71	1,73	1,75	1,73	1,73	1,72
Portugal	2,25	1,72	1,57	1,41	1,44	1,47	1,48	1,50	1,55	1,45	1,47	1,44	1,40	1,40	
Royaume-Uni	1,89	1,80	1,89	1,71	1,73	1,72	1,71	1,68	1,64	1,63	1,64	1,71	1,77	1,80	1,87*
Suède	1,68	1,74	2,13	1,73	1,60	1,52	1,50	1,50	1,55	1,57	1,65	1,71	1,75	1,77	1,85
Norvège	1,72	1,68	1,93	1,87	1,89	1,86	1,81	1,84	1,85	1,78	1,75	1,80	1,81	1,84	1,90
Suisse	1,55	1,52	1,59	1,48	1,50	1,48	1,47	1,48	1,50	1,41	1,39	1,39	1,42	1,42	1,44

NB : les nombres en italique sont des estimations provisoires.

* Angleterre-Galles

Sources : Eurostat et statistiques nationales (2006).

Tableau 7. Fécondité des générations en Europe occidentale

	Descendance finale estimée (p. 1 femme)				Âge moyen à la maternité (années)				Dernière année disponible ⁽¹⁾
	1950	1955	1960	1965	1950	1955	1960	1965	
Allemagne	1,72	1,67	1,65	1,51	25,8	26,5	27,1	27,9	2004
Autriche	1,87	1,77	1,70	1,65	25,4	25,9	26,6	27,4	2004
Belgique	1,83	1,83	1,86	1,79 ⁽²⁾	26,2	26,7	27,4	28,0 ⁽²⁾	1997
Danemark	1,90	1,84	1,90	1,93	26,2	27,3	28,5	29,2	2004
Espagne	2,16	1,91	1,76	1,62	27,5	27,2	27,9	29,2	2003
Finlande	1,85	1,90	1,96	1,91	27,4	28,0	28,7	29,2	2004
France	2,11	2,13	2,12	2,03	26,5	27,0	27,7	28,7	2006
Grèce	2,03	2,01	1,93	1,75	26,3	25,9	26,0	27,1	2003
Irlande	3,04	2,67	2,41	2,19	28,6	28,5	29,0	30,1	2004
Italie	1,89	1,80	1,67	1,51	26,9	27,0	28,0	29,3	2003
Luxembourg	1,72	1,69	1,76	1,83	26,9	27,7	28,6	29,3	2004
Pays-Bas	1,89	1,87	1,85	1,78	27,1	28,2	29,3	30,0	2004
Portugal	2,08	2,04	1,89	1,82	26,8	26,2	26,5	27,5	2003
Royaume-Uni	2,09	2,01	1,97	1,90	26,5	27,2	27,8	28,3	2004
Suède	2,00	2,03	2,04	2,00	27,2	28,0	28,7	28,9	2004
Norvège	2,09	2,05	2,09	2,07	26,2	27,1	28,1	28,6	2004
Suisse	1,79	1,75	1,78	1,66	27,2	28,1	28,7	29,4	2004

⁽¹⁾ Année sur laquelle sont basées les extrapolations. Les taux non observés sont supposés égaux aux taux observés aux mêmes âges au cours de la dernière année d'observation.

⁽²⁾ Génération 1964.

Source : Sardon (2006).

Tableau 8. Évolution du nombre d'avortements et des indices annuels depuis 1976

Année	Nombre d'IVG + IMG déclarés dans les bulletins ⁽¹⁾	Nombre d'IVG SAE ⁽²⁾	Nombre d'IVG estimé par l'Ined ⁽³⁾	Ratio d'IVG pour 100 naissances vivantes ⁽⁴⁾	Taux annuel d'IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans ⁽⁵⁾	Nombre moyen d'IVG par femme ⁽⁶⁾
1976	134 173		246 000	34,1	20,0	0,67
1981	180 695		245 000	30,4	19,0	0,64
1986	166 797		221 000	28,4	16,0	0,54
1990	170 428		209 000	27,4	14,8	0,49
1991	172 152		206 000	27,1	14,4	0,48
1992	167 777		206 000	27,7	14,3	0,49
1993	166 921		206 000	28,9	14,3	0,49
1994	163 180		207 000	29,1	14,3	0,49
1995	156 181	179 648	207 000	28,4	14,2	0,49
1996	162 792	187 114	207 000	28,2	14,2	0,50
1997	163 985	188 796	207 000	28,5	14,2	0,50
1998		195 960	207 000	28,0	14,2	0,50
1999		196 885	206 000	27,7	14,2	0,51
2000		192 174	206 000	26,6	14,2	0,51
2001		202 180	206 000	26,7	14,3	0,51
2002	137 497	206 596		27,1	14,3	0,51
2003		203 300		26,7	14,1	0,50
2004		210 664		27,4	14,6	0,52

⁽¹⁾ Statistiques d'avortements de l'Ined, interruptions volontaires de grossesse (IVG) et interruptions médicales de grossesse (IMG).

⁽²⁾ Statistique hospitalière (IVG uniquement). *Source* : A. Vilain (2006).

⁽³⁾ Estimation du nombre total (IVG et IMG) de l'Ined. Après 2002, les statistiques hospitalières sont jugées exhaustives, et il n'y a plus d'estimation Ined. *Source* : C. Rossier et C. Pirus (2007).

⁽⁴⁾, ⁽⁵⁾ et ⁽⁶⁾ Sur la base des estimations Ined jusqu'en 2002, sur la base des statistiques hospitalières après 2002.

Tableau 9. Caractéristiques de la nuptialité et des divorces depuis 1985

Année	Nombre de mariages	Part des mariages légitimant des enfants (%)	Indicateur conjoncturel de nuptialité (1 ^{er} mariage par personne)				Nombre de divorces ⁽³⁾	Indicateur conjoncturel de divortialité p. 100 mariages
			Synthèse des taux par âge ⁽¹⁾		Synthèse des quotients par âge ⁽²⁾			
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1985	269 419	11,4	0,53	0,54	0,69	0,73	107 505	30,5
1986	265 678	12,7	0,52	0,53	0,68	0,71	108 380	31,1
1987	265 177	14,4	0,51	0,52	0,67	0,70	106 526	31,0
1988	271 124	15,3	0,52	0,53	0,67	0,71	108 026	31,3
1989	279 900	16,7	0,54	0,55	0,67	0,71	107 357	31,5
1990	287 099	17,3	0,55	0,56	0,68	0,71	107 599	32,1
1991	280 175	18,5	0,54	0,55	0,66	0,70	106 418	33,2
1992	271 427	19,5	0,52	0,53	0,65	0,68	107 994	33,5
1993	255 190	20,7	0,49	0,50	0,62	0,65	110 757	34,8
1994	253 746	21,9	0,48	0,49	0,61	0,64	115 785	36,7
1995	254 651	22,7	0,48	0,50	0,60	0,63	119 189	38,2
1996	280 072	28,1	0,53	0,55	0,64	0,67	117 382	38,0
1997	283 984	28,8	0,54	0,56	0,64	0,67	116 158	38,0
1998	271 361	27,7	0,52	0,54	0,62	0,65	116 349	38,4
1999	286 191	27,5	0,56	0,58	0,64	0,67	116 813	38,9
2000	297 922	29,1	0,58	0,60	0,65	0,68	114 005	38,2
2001	288 255	28,0	0,57	0,59	0,64	0,66	112 631	37,9
2002	279 087	28,1	0,55	0,57	0,62	0,65	115 861	39,2
2003	275 963	28,0	0,54	0,56	0,61	0,64	125 175	42,5
2004	271 598	29,0	0,53	0,55	0,60	0,63	131 335	44,8
2005	276 303	29,8	0,53	0,55	0,60	0,63	152 020	52,3
2006*	267 260			0,55			135 910	46,9

* Provisoire.
⁽¹⁾ Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 50 ans.
⁽²⁾ Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge (estimation). Synthèse jusqu'à 50 ans.
⁽³⁾ Divorces directs et conversions de séparations de corps.
Champ : France métropolitaine.
Sources : Insee, Division des enquêtes et études démographiques et ministère de la Justice.

Tableau 10. Caractéristiques de la nuptialité des générations

Génération masculines	Hommes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 24 ans	À 30 ans
1943	0,88	24,5	0,55	0,81
1948	0,87	24,5	0,56	0,80
1953	0,85	25,0	0,52	0,75
1958	0,79	26,4	0,39	0,64
1963	0,73	28,3	0,23	0,52
1965	0,70	29,0	0,19	0,47
1967	0,68	29,5	0,16	0,44
1969	0,67	30,0	0,12	0,41
1971	0,65	30,5	0,09	0,39
1973			0,08	0,37
1975			0,06	0,34
1977			0,06	
1979			0,06	
1981			0,05	
Génération féminines	Femmes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 22 ans	À 28 ans
1945	0,92	22,3	0,59	0,86
1950	0,90	22,6	0,57	0,83
1955	0,87	22,9	0,53	0,77
1960	0,82	24,3	0,42	0,67
1965	0,75	26,3	0,24	0,54
1967	0,73	27,0	0,19	0,50
1969	0,71	27,6	0,15	0,46
1971	0,69	28,2	0,12	0,43
1973	0,67	28,7	0,09	0,40
1975			0,07	0,38
1977			0,07	0,36
1979			0,06	
1981			0,06	
1983			0,05	

* Les quotients de nuptialité non observés sont supposés se stabiliser au niveau moyen des 3 dernières années.
Champ : France métropolitaine.
Source : calculs et estimations à partir de données Insee.

Tableau 11. Caractéristiques de la mortalité générale depuis 1985

Année	Espérance de vie (en années)				Taux de mortalité (p. 1 000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1 000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile ⁽¹⁾	Néo-natale ⁽²⁾	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1985	71,3	79,4	17,9	23,0	8,3	4,6	803	913
1986	71,5	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	807	915
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	814	918
1988	72,3	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	816	919
1989	72,5	80,6	18,8	24,0	7,5	3,8	818	920
1990	72,8	80,9	19,0	24,2	7,3	3,6	822	923
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,4	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,4	19,4	24,6	6,5	3,1	828	924
1994	73,7	81,8	19,7	25,0	5,9	3,2	832	926
1995	73,9	81,9	19,7	24,9	4,9	2,9	836	928
1996	74,1	82,0	19,7	25,0	4,8	3,0	841	929
1997	74,5	82,3	19,9	25,2	4,7	3,0	847	931
1998	74,8	82,4	20,0	25,3	4,6	2,9	850	931
1999	75,0	82,5	20,2	25,3	4,3	2,7	852	932
2000	75,3	82,8	20,4	25,6	4,4	2,8	855	933
2001	75,5	82,9	20,6	25,7	4,5	2,9	855	933
2002	75,8	83,0	20,8	25,8	4,1	2,7	857	934
2003	75,9	82,9	20,8	25,6	4,0	2,6	859	935
2004	76,8	83,9	21,5	26,5	3,9	2,6	868	937
2005	76,8	83,8	21,5	26,4	3,6	2,3	868	938
2006*	77,2	84,1	21,8	26,7	3,7			

* Provisoire.

⁽¹⁾ Décès avant un an pour 1 000 enfants nés vivants.⁽²⁾ Décès avant 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.**Champ** : France métropolitaine.**Source** : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

**Tableau 12. Espérance de vie à la naissance
en Europe occidentale en 2005**

	Espérance de vie à la naissance (années)		
	Hommes	Femmes	Écart (F – H)
Allemagne	76,2	81,8	5,6
Autriche	76,7	82,2	5,5
Belgique	76,7	82,4	5,8
Danemark	75,6	80,2	4,6
Espagne	77,4	83,9	6,5
Finlande	75,5	82,3	6,8
France	76,8	83,8	7,0
Grèce	76,6	81,5	4,9
Irlande	77,1	81,8	4,7
Italie	77,6	83,2	5,6
Luxembourg	76,2	82,5	6,3
Pays-Bas	77,2	81,6	4,4
Portugal	74,9	81,4	6,5
Royaume-Uni	76,9	81,1	4,2
Suède	78,4	82,8	4,2
Norvège	77,7	82,5	4,8
Suisse	78,7	83,9	5,2

Source : Eurostat.

**Tableau 13. Mortalité infantile en Europe occidentale
(taux p. 1 000 nés vivants)**

	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Allemagne	12,1	9,1	7,0	5,3	4,4	4,2	4,2	4,2	4,1	3,9
Autriche	14,3	11,2	7,8	5,4	4,8	4,8	4,1	4,5	4,5	4,2
Belgique	12,1	9,8	6,6	5,8	4,8	4,5	4,4	4,3	4,7	4,4
Danemark	8,4	7,9	7,5	5,1	5,3	4,9	4,4	4,4	4,4	4,4
Espagne	12,3	8,9	7,6	5,5	4,4	4,1	4,1	3,9	4,0	4,1
Finlande	7,6	6,3	5,6	3,9	3,8	3,2	3,0	3,1	3,3	3,0
France	10,0	8,3	7,3	4,9	4,4	4,5	4,1	4,0	3,9	3,6
Grèce	17,9	14,1	9,7	8,1	5,9	5,1	5,1	4,0	4,1	3,8
Irlande	11,1	8,8	8,2	6,4	6,2	5,7	5,1	5,1	4,9	4,0
Italie	14,6	10,5	8,2	6,1	4,5	4,6	4,3	3,9	4,1	4,7
Luxembourg	11,5	9,0	7,4	5,5	5,1	5,9	5,1	4,9	3,9	2,6
Pays-Bas	8,6	8,0	7,1	5,5	5,1	5,4	5,0	4,8	4,4	4,9
Portugal	24,3	17,8	11,0	7,5	5,5	5,0	5,0	4,1	3,8	3,5
Royaume-Uni	12,1	9,3	7,9	6,2	5,6	5,5	5,2	5,3	5,0	5,1
Suède	6,9	6,8	6,0	4,1	3,4	3,7	3,3	3,1	3,1	2,4
Norvège	8,1	8,5	6,9	4,0	3,8	3,9	3,5	3,4	3,2	3,1
Suisse	9,1	6,9	6,8	5,0	4,9	4,9	4,5	4,3	4,2	4,2

Source : Eurostat.

Tableau 14. Taux comparatif de mortalité (p. 100 000) par sexe et groupe de causes de décès^(a)

Causes de décès	Hommes												
	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
23 groupes de causes													
Cancer du poumon	63	67	70	70	70	69	69	68	66	65	64	63	63
Cancer de l'estomac	20	17	14	12	11	11	11	10	10	9	9	9	9
Cancer de l'intestin	31	29	29	28	28	27	27	27	25	25	25	24	24
Cancer de la prostate	28	30	32	29	29	29	28	28	26	26	26	26	24
Autres tumeurs	175	179	171	160	159	155	153	149	152	150	147	145	138
Maladies ischémiques du cœur	117	118	96	85	84	80	79	77	76	72	70	68	64
Autres maladies du cœur	130	115	93	90	90	88	85	83	80	78	77	78	71
Maladies cérébro-vasculaires	123	103	71	59	58	55	51	50	47	45	43	43	38
Autres maladies de l'appareil circulatoire	38	35	29	26	26	25	24	23	21	20	20	19	17
Tuberculose toutes formes	5	3	2	2	1	1	1	1	2	2	1	1	1
Sida	0	0	8	13	10	4	3	3	3	3	3	2	2
Grippe	2	2	3	1	1	1	2	2	2	0	1	1	0
Autres maladies infectieuses et parasitaires	11	12	10	11	11	10	9	9	12	11	12	12	10
Autres maladies de l'appareil respiratoire	83	79	71	69	71	70	67	67	53	49	49	52	43
Alcoolisme et cirrhose du foie	56	46	35	29	29	28	29	28	28	28	27	27	25
Diabète	11	11	9	9	9	9	12	13	15	15	14	15	14
Autres troubles mentaux et mal. du système nerveux	28	28	31	30	30	31	33	34	40	41	41	44	39
Autres maladies de l'appareil digestif	41	35	29	25	25	25	24	24	20	20	20	20	19
Autres maladies	56	50	40	37	37	36	35	36	36	35	35	36	33
Accidents de la circulation routière	30	26	26	20	19	19	20	20	19	19	18	15	13
Suicides	29	29	30	29	28	27	26	25	26	25	25	26	25
Autres morts violentes	63	54	51	44	43	42	42	41	36	35	34	36	31
Causes de décès non déclarées ou mal définies	74	70	56	48	49	48	50	48	45	49	49	51	44
6 grands groupes de causes													
Tumeurs	318	324	317	299	300	298	291	288	280	275	272	267	260
Maladies cardiovasculaires	409	371	288	260	258	249	239	233	225	216	210	207	189
Mal. infectieuses et parasitaires, mal. app. respiratoire	101	97	95	95	93	86	82	81	72	65	66	68	57
Autres maladies	193	169	143	131	130	128	133	135	138	140	138	143	129
Morts violentes	123	114	106	93	90	89	88	86	81	79	78	77	70
Causes de décès non déclarées ou mal définies	74	70	56	48	49	48	50	48	45	49	49	51	44
Toutes causes	1 217	1 145	1 005	928	918	891	880	866	841	825	813	813	748

Causes de décès	Femmes												
	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
23 groupes de causes													
Cancer du poumon	6	7	8	9	10	10	10	11	11	11	12	13	13
Cancer de l'estomac	9	7	6	5	4	4	4	4	4	4	4	3	3
Cancer de l'intestin	19	18	17	16	16	16	16	15	15	14	14	14	14
Cancer du sein	27	28	29	29	29	28	28	28	27	26	26	26	26
Cancer de l'utérus	11	10	8	7	7	7	7	7	6	7	6	7	6
Autres tumeurs	76	74	70	69	68	67	65	65	67	67	67	66	64
Maladies ischémiques du cœur	51	51	42	35	34	33	32	31	30	29	28	27	24
Autres maladies du cœur	93	81	64	61	60	59	57	56	54	53	53	53	47
Maladies cérébro-vasculaires	88	74	52	41	40	39	36	35	33	32	31	31	27
Autres maladies de l'appareil circulatoire	19	17	14	12	12	11	11	10	9	9	8	8	7
Tuberculose toutes formes	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1
Sida	0	0	1	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Grippe	2	2	2	1	1	1	2	1	1	0	0	0	0
Autres maladies infectieuses et parasitaires	7	7	6	7	6	6	6	6	8	7	7	8	6
Autres maladies de l'appareil respiratoire	33	33	31	30	31	32	30	30	24	21	22	23	19
Alcoolisme et cirrhose du foie	19	15	12	10	10	10	10	9	9	9	9	9	8
Diabète	10	9	8	7	7	7	9	9	10	10	10	10	9
Autres troubles mentaux et mal. du système nerveux	22	22	24	24	24	25	27	29	32	33	34	37	31
Autres maladies de l'appareil digestif	27	23	18	16	16	16	15	15	13	13	13	13	12
Autres maladies	38	34	29	28	27	27	27	27	27	27	27	29	24
Accidents de la circulation routière	10	9	9	7	7	6	7	7	6	6	6	4	4
Suicides	11	12	10	10	10	9	8	9	8	8	9	8	9
Autres morts violentes	36	31	27	23	22	22	22	22	20	19	19	20	17
Causes de décès non déclarées ou mal définies	48	44	35	31	31	30	30	30	28	29	30	32	26
6 grands groupes de causes													
Tumeurs	147	143	138	134	135	132	130	131	129	129	129	128	126
Maladies cardiovasculaires	250	223	172	148	147	141	136	132	126	123	119	119	106
Mal. infectieuses et parasitaires, mal. app. respiratoire	43	43	42	41	41	40	39	38	34	30	31	33	27
Autres maladies	116	103	91	85	84	85	87	89	91	91	93	98	85
Morts violentes	57	53	46	40	39	37	38	37	34	34	33	33	29
Causes de décès non déclarées ou mal définies	48	44	35	31	31	30	30	30	28	29	30	32	26
Toutes causes	662	609	525	480	475	465	461	457	442	436	435	443	399

^(a) Taux comparatif calculé à partir des taux de mortalité par groupes quinquennaux d'âges (en années révolues) et de la population standard européenne (selon la structure proposée par l'OMS). Grâce à une nouvelle exploitation des données Inserm, la définition des groupes d'âges est désormais la même pour toutes les années. Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans le tableau 15 page suivante (rubriques de la CIM 9 de 1980 à 1999 et de la CIM 10 à partir de 2000).

Champ : France métropolitaine.

Source : F. Mésle d'après données Inserm.

Tableau 15. Groupes de causes de décès et rubriques correspondantes de la Classification internationale des maladies (9^e et 10^e révisions)

	CIM 9	CIM 10
Tumeurs		
Cancer du poumon	140 à 239	C00 à D48
Cancer de l'estomac	162	C33 à C34
Cancer de l'intestin	151	C16
Cancer du sein	152 à 154	C18 à C21
Cancer de l'utérus	174, 175	C50
Cancer de la prostate	179 à 180 ; 182	C53 à C55
Autres tumeurs	185	C61
	140 à 150 ; 155 à 161 ; 163 à 173 ; 181 ; 183 à 184 ; 186 à 239	C00 à C15 ; C17 ; C22 à C32 ; C37 à C49 ; C51 ; C52 ; C56 à C60 ; C62 à D48
Maladies cardiovasculaires	390 à 459	100 à I99
Maladies ischémiques du cœur	410 à 414	I20 à I25
Autres maladies du cœur	390 à 405 ; 415 à 429	100 à I15 ; I26 à I51
Maladies cérébro-vasculaires	430 à 438	I60 à I69
Autres maladies de l'appareil circulatoire	440 à 459	I70 à I99
Maladies infectieuses et parasitaires et mal. de l'app. respiratoire	000 à 139 ; 460 à 519	A00 à B99 ; J00 à J98
Tuberculose toutes formes	010 à 018	A15 à A19 ; B90
Sida	042 à 044	B20 à B24
Grippe	487	J10 à J11
Autres maladies infectieuses et parasitaires du chapitre 1 de la CIM	001 à 009 ; 020 à 041 ; 045 à 139	A00 à A09 ; A20 à B19 ; B25 à B89 ; B91 à B99
Autres maladies de l'appareil respiratoire	460 à 586 ; 490 à 519	J00 à J06 ; J12 à J98
Autres maladies	240 à 389 ; 520 à 779	D50 à D89 ; E00 à H95 ; K00 à Q99
Alcoolisme et cirrhose du foie	291 ; 303 ; 305.0 ; 571.0 à 3 ; 5	F10 ; K70 ; K73 à K74
Diabète	250	E10 à E14
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	290 ; 292 à 302 ; 304 ; 305.1 à 389	F00 à F09 ; F11 à H95
Autres maladies de l'appareil digestif	520 à 570 ; 571.4 ; 571.6 à 579	K00 à K67 ; K71 ; K72 ; K75 à K93
Autres maladies	240 à 246 ; 251 à 289 ; 580 à 779	D50 à D89 ; E00 à E07 ; E15 à E89 ; L00 à Q99
Morts violentes	800 à 999	V01 à Y89
Accidents de la circulation routière	810 à 819 ; 826 à 829	V01 à V9
Suicides	950 à 959	X60 à X84
Autres morts violentes	800 à 807 ; 820 à 825 ; 830 à 949 ; 960 à 999	W00 à X59 ; X85 à Y89
Causes de décès non déclarées ou mal définies	780 à 799	R00 à R99
Toutes causes	001 à 999	A00 à R99 ; V01 à Y89

FRANCE PRIOUX • L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE EN FRANCE : LA FÉCONDITÉ À SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS

La France métropolitaine compte 61,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2007. L'augmentation de la population a été soutenue en 2006 (+ 6,1 ‰), du fait de l'augmentation des naissances (+ 2,9 %) et de la diminution des décès (- 1,4 %). Le nombre d'étrangers admis à séjourner a très légèrement diminué en 2005. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'élève à 1,98 enfant par femme en 2006 (+ 3,2 %). Malgré tout, la descendance finale diminue entre les générations 1960 et 1970, mais elle ne devrait pas descendre en dessous de 2 enfants par femme. L'estimation du nombre d'IVG a été revue légèrement à la baisse : depuis les années 1990, il se situerait un peu en dessous de 210 000, sauf en 2004 où il augmente un peu. Alors que le nombre de déclarations de pacs continue à augmenter en 2006 (+ 28 %), celui des mariages a diminué de 3,3 %, la faible reprise de 2005 ne s'étant pas confirmée. La mise en application d'une nouvelle loi sur les divorces a été suivie d'une forte hausse des divorces ; l'indicateur conjoncturel grimpe à 52,3 divorces pour 100 mariages en 2005, puis recule un peu en 2006 (46,9). L'espérance de vie à la naissance s'élève à 77,2 ans pour les hommes en 2006 (0,4 an de plus qu'en 2005) et 84,1 ans pour les femmes (+ 0,3 an). Presque toutes les pathologies ont bénéficié de progrès notables en 2004, et notamment les maladies cardiovasculaires. Grâce aux mesures de prévention, la surmortalité provoquée par la vague de chaleur de juillet 2006 a été beaucoup plus faible que prévu.

FRANCE PRIOUX • RECENT DEMOGRAPHIC DEVELOPMENTS IN FRANCE: FERTILITY AT A MORE THAN 30-YEAR HIGH

Metropolitan France (mainland + Corsica) numbered 61.5 million inhabitants on 1 January 2007. The population grew at a rapid rate of 6.1 per thousand in 2006, thanks to a 2.9% increase in births and a 1.4% decrease in deaths. The number of foreigners admitted as residents fell very moderately in 2005. The total fertility rate (TFR) rose 3.2% to 1.98 children per woman in 2006. Completed fertility nevertheless declined between the 1960 and 1970 cohorts, but is not expected to fall below 2 children per woman. The number of induced abortions has been revised slightly downward. Annual estimates have remained just below 210,000 since the 1990s, except for a mild increase in 2004. While the number of civil unions (PACs) rose a further 28%, that of marriages fell 3.3%, the modest recovery in 2005 having proved short-lived. The enactment of a new divorce law was followed by a sharp rise in divorces: the total divorce rate moved up to 52.3 divorces per 100 marriages in 2005, retreating slightly to 46.9 in 2006. Life expectancy at birth gained 0.4 years to 77.2 years for men and 0.3 years to 84.1 years for women in 2006. Substantial improvements were recorded for nearly all medical causes of death in 2004, particularly cardiovascular diseases. Thanks to preventive measures, excess mortality due to the July 2006 heatwave was much lower than expected.

FRANCE PRIOUX • EVOLUCIÓN DEMOGRÁFICA RECIENTE EN FRANCIA : LA FECUNDIDAD EN SU NIVEL MÁS ALTO DESDE HACE MÁS DE TREINTA AÑOS

Francia metropolitana contaba con 61,5 millones de habitantes, el primero de enero 2007. El aumento de la población se mantuvo en 2006 (+ 6,1%) debido al incremento de nacimientos (+ 2,9%) y la baja de defunciones (- 1,4%). El número de residentes extranjeros apenas bajó en 2005. El indicador coyuntural de fecundidad se elevó a 1,98 hijos por mujer en 2006 (+ 3,2%). A pesar de ello, la última descendencia disminuyó entre las generaciones de 1960 y 1970, pero no parece estar por debajo de 2 hijos por mujer. La estimación del número de abortos voluntarios ha sido revisada ligeramente a la baja: desde los años 1990 se sitúa un poco por debajo de 210.000, excepto en 2004, en que aumentó levemente. Mientras que el número de los PACS (uniones legalizadas sin matrimonio) continuó aumentando en 2006 (+ 28%), el de matrimonios disminuyó de 3,3%; la ligera recuperación éstos en 2005 no se ha confirmado. La puesta en aplicación de una nueva ley sobre el divorcio acarreó una elevada alza de divorcios; el indicador coyuntural ascendió a 52,3 divorcios por cada 100 matrimonios en 2005, bajando un poco en 2006 (46,9). La esperanza de vida al nacer subió a 77,2 años en los hombres, en 2006 (0,4 año más que en 2005) y 84,1 años en las mujeres (0,3 año). Casi todas las patologías experimentaron notables mejoras en 2004, especialmente las enfermedades cardiovasculares. Gracias a las medidas de prevención, la elevada tasa de mortalidad provocada por la ola de calor de julio 2006 fue más baja que la prevista.